

REPUBLIQUE GABONAISE

Union -Travail -Justice



MISSION INTERMINISTERIELLE

SECURITE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

AVANT-PROPOS	2
MISSION SECURITE	4
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PERIMETRE DE LA MISSION	5
LES MISSIONS AVEC LESQUELLES LA MISSION SECURITE EST EN ARTICULATION :	5
LA MISSION SECURITE EST COMPOSEE DE DEUX (2) PROGRAMMES A SAVOIR :	5
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
LES TEXTES INTERNATIONAUX :	6
LES TEXTES NATIONAUX :	6
PRINCIPALES REFORMES	6
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	6
RECAPITULATION DES CREDITS	9
PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
PERIMETRE DU PROGRAMME	13
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	13
PRESENTATION DES ACTIONS	14
CADRAGE STRATEGIQUE	17
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	17
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	18
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	24
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	24
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	25
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	26
DEPENSES DE PERSONNEL	26
AUTRES DEPENSES	27
RATTACHEMENT DES SERVICES	32
PROGRAMME POLICE NATIONALE	37
PRESENTATION DU PROGRAMME	38
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	38
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	39
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	53
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	53
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	55
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	56
DEPENSES DE PERSONNEL	56
AUTRES DEPENSES	57
RATTACHEMENT DES SERVICES	65

MISSION SECURITE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministre en charge de la mission est le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. La Mission est également portée par le Ministre de la Défense Nationale

PERIMETRE DE LA MISSION

- la surveillance de la voie publique ;
- la régulation de la circulation routière ;
- la tenue des points chauds et sensibles ;
- la protection des édifices publics ;
- la sécurité des hautes personnalités ;
- les services d'ordres et renseignements généraux ;
- veiller à la sûreté publique ;
- assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- établissement et la délivrance de la Carte Nationale d'Identité, Passeport ordinaire, Carte de Séjour ;
- sécurité des parcs nationaux.

LES MISSIONS AVEC LESQUELLES LA MISSION SECURITE EST EN ARTICULATION :

La mission sécurité, est principalement en articulation avec les missions suivantes :

- défense ;
- action extérieure du Gabon ;
- justice ;
- infrastructures et transports ;
- économie forestière.

LA MISSION SECURITE EST COMPOSEE DE DEUX (2) PROGRAMMES A SAVOIR :

- le Programme Police Nationale ;
- le Programme Gendarmerie Nationale.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission sécurité est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie		Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
		Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Nationale	Gendarmerie	04	03	19	27	0	-
Programme Nationale	Police	03	01	29	52	0	
Total		07	04	48	79	0	

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

LES TEXTES INTERNATIONAUX :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 ;
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 juin 1981 ;
- la Charte de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (obligation du passeport biométrique).

LES TEXTES NATIONAUX :

- la Constitution de la République Gabonaise ;
- la loi n°004/98 du 20 février 1998 portant organisation générale de la Défense Nationale et de la Sécurité Publique ;
- le décret n°00159/PR/MDSI du 19 février 1991 portant réorganisation des forces de police nationale ;
- le décret n°0407/PR/MISPID du 28 mars 2013 portant réorganisation de la DGDI ;
- le décret n°999/PR du 31 juillet 1986 réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour ;
- le décret n°1000/PR du 31 juillet 1986 portant institution d'une autorisation d'entrée et de sortie pour les étrangers ;
- le Code de Procédure Pénale ;
- le décret n°00344/PR/MDNACSP du 23 mars 1988 portant statut particulier des personnels des Forces de Police Nationale, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- décret N°0195/ PR/ MDN du 22 Mai 2012 portant sur l'Organisation de la Gendarmerie Nationale ;
- décret 407/PR/MISPID du 26 septembre 2012 fixant le régime de délivrance et de renouvellement des passeports ordinaires ;
- décret n°01101/PR/MISPID du 25 septembre 2011 fixant les modalités d'établissement de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité ;
- décret n° 129/PR/DNFA, de mai 1962 définissant les différentes catégories des forces pouvant être mises à contribution en cas de troubles manifestes à l'ordre public.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures de la mission sécurité sont pour l'essentiel :

- la mise aux normes de tous les commissariats, camps et casernes ;
- la mutualisation de l'acquisition du matériel spécifique, pour la protection de personnes et des biens et le maintien et le rétablissement de l'ordre, ainsi que de leurs maintenances ;
- la construction du laboratoire de police scientifique.

Ces réformes ont un impact budgétaire en termes d'investissement (construction et équipement des structures, achat du matériel roulant et du matériel de maintien de l'ordre) et de fonctionnement (recrutement et formation des personnels qualifiés, ameublement et achat des réactifs etc.).

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif N°1 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu N° 1 : 70% les délits élucidés par type d'infraction ;
- Résultat annuel attendu N° 2 : 80% les crimes élucidés par type d'infraction.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'élucidation des délits	%	90	100	100	100	100
Taux d'élucidation des crimes	%	90	100	100	100	100

Source des données : Etat-Major des Polices d'Investigations Judiciaires (rapports d'activités)

Objectif N°2 : Augmenter le taux d'élucidation des infractions liées aux violences basé sur le genre d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : élucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de violences faites aux femmes et aux enfants	%	70	80	80	80	80

Source des données : Etat-Major des Polices d'Investigations Judiciaires (rapports d'activités)

Objectif N°3 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de patrouilles à pied réalisées jour et de nuit	Nombre	37 595	22 995	22 995	22 995	22 995
Nombre de patrouilles motorisées réalisées de jour et de nuit	Nombre	37 595	22 995	22 995	22 995	22 995
Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	10	10	10	10	10
Nombre d'infractions	Nombre	2500	3000	3000	3000	3000
Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	300	500	500	500	500
Nombre de crimes	Nombre	45	50	50	50	50
Nombre de plaintes	Nombre	4000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nombre des rapports produits	Nombre	365	365	365	365	365
Nombre des rapports non exploités	Nombre	0	0	0	0	0
Taux d'immobilisation des véhicules de la flotte des commissariats	%	-	7	7	7	7

Source des données : Direction Générale de la sécurité routière, Police Nationale et Gendarmerie Nationale (statistique).

Objectif N°4 : Mieux anticiper les évènements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les évènements
- **Résultat annuel attendu 2** : Maintenir les VO à un haut niveau d'opérationnalité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'évènements bien anticipé par les FPN	%	100	100	100	100	100
Nombre de missions ordinaires réalisées	nombre	365	365	365	365	365
Nombre de missions ordinaires réalisées sans incidents	nombre	365	265	265	265	265
Nombre de missions permanentes réalisées sans incidents	nombre	365	265	265	265	265

Source des données : Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration, la Préfecture de Police de Libreville, l'Etat-major des Polices d'Interventions et l'Unité Spéciale d'Intervention (rapports d'activités)

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LFR (2) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LFR (2) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Budget hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Budget y compris ADP				Budget hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Budget y compris ADP		
			(a)	(b)	(a)+(b)				(a)	(b)	(a)+(b)		
N° 26.857	Programme : Gendarmerie Nationale	37 447 246 065	44 451 836 902	-	44 451 836 902	44 451 836 902	44 451 836 902	37447246065	44 451 836 902	-	44 451 836 902	44 451 836 902	44 451 836 902
N° 26.857.1	Action 1 : Protection des personnes, des biens et des ressources naturelles	37 103 546 065	44 108 136 902		44 108 136 902	44 108 136 902	44 108 136 902	37 103 546 065	44 108 136 902		44 108 136 902	44 108 136 902	44 108 136 902
N° 26.857.2	Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public	249 200 000	249 200 000		249 200 000	249 200 000	249 200 000	249 200 000	249 200 000		249 200 000	249 200 000	249 200 000
N° 26.857.3	Action 3 : Sécurité routière	9 500 000	9 500 000		9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000		9 500 000	9 500 000	9 500 000
N° 26.857.4	Action 4 : Renseignement sécuritaire	85 000 000	85 000 000		85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000		85 000 000	85 000 000	85 000 000
N° 26.864	Programme : Police Nationale	55 549 179 139	62 870 419 148	-	62 870 419 148	70 455 289 350	70 455 289 350	55 549 179 139	62 870 419 148	-	62 870 419 148	70 455 289 350	70 455 289 350
N° 26.864.1	Action 1: Protection des personnes et des biens	86 845 447	86 845 447		86 845 447	328 500 000	328 500 000	86 845 447	86 845 447		86 845 447	328 500 000	328 500 000
N° 26.864.2	Action 2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	28 989 067	28 989 067		28 989 067	581 622 400	581 622 400	28 989 067	28 989 067		28 989 067	581 622 400	581 622 400
N° 26.864.3	Action 3: Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)	210 885 483	210 885 483		210 885 483	753 085 302	753 085 302	210 885 483	210 885 483		210 885 483	753 085 302	753 085 302
N° 26.864.4	Action 4: Sécurité routière	35 662 004	35 662 004		35 662 004	32 000 000	32 000 000	35 662 004	35 662 004		35 662 004	32 000 000	32 000 000
N° 26.864.5	Action 5: Carte Nationale d'Identité	2 033 534 230	33 534 230		33 534 230	6 010 000 000	6 010 000 000	2 033 534 230	33 534 230		33 534 230	6 010 000 000	6 010 000 000
N° 26.864.6	Action 6 : Vie du policier	52 889 072 656	62 210 312 665		62 210 312 665	62 437 019 148	62 437 019 148	52 889 072 656	62 210 312 665		62 210 312 665	62 437 019 148	62 437 019 148
N° 26.864.7	Action 7 : Gestion des émi-immigrations	153 408 742	153 408 742		153 408 742	135 000 000	135 000 000	153 408 742	153 408 742		153 408 742	135 000 000	135 000 000
N° 26.864.8	Action 8 : Renseignements généraux	110 781 510	110 781 510		110 781 510	178 062 500	178 062 500	110 781 510	110 781 510		110 781 510	178 062 500	178 062 500
Total pour la mission Sécurité		92 996 425 204	107 322 256 050	-	107 322 256 050	114 907 126 252	114 907 126 252	92 996 425 204	107 322 256 050	-	107 322 256 050	114 907 126 252	114 907 126 252

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LFR (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Budget hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Budget y compris ADP				Budget hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Budget y compris ADP		
		(a)	(b)	(a)+(b)				(a)	(b)	(a)+(b)		
26.857: Gendarmerie Nationale	37 447 246 065	44 451 836 902	0	44 451 836 902	44 451 836 902	44 451 836 902	37 447 246 065	44 451 836 902	0	44 451 836 902	44 451 836 902	44 451 836 902
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	36 417 246 065	42 516 053 242		42 516 053 242	42 516 053 242	42 516 053 242	36 417 246 065	42 516 053 242		42 516 053 242	42 516 053 242	42 516 053 242
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 030 000 000	1 030 000 000		1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000		1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert												
Titre 5. Dépenses d'investissement		905 783 660		905 783 660	905 783 660	905 783 660		905 783 660		905 783 660	905 783 660	905 783 660
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.864: Police Nationale	55 549 179 139	62 870 419 148	0	62 870 419 148	70 455 289 350	70 455 289 350	55 549 179 139	62 870 419 148	0	62 870 419 148	70 455 289 350	70 455 289 350
Titre 1. Charges financières de la dette	-											
Titre 2. Dépenses de personnel	52 160 179 139	60 561 419 148		60 561 419 148	60 561 419 148	60 561 419 148	52 160 179 139	60 561 419 148		60 561 419 148	60 561 419 148	60 561 419 148
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 339 000 000	1 339 000 000		1 339 000 000	9 879 479 800	9 879 479 800	3 339 000 000	1 339 000 000		1 339 000 000	9 879 479 800	9 879 479 800
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	50 000 000		50 000 000	14 390 402	14 390 402	50 000 000	50 000 000		50 000 000	14 390 402	14 390 402
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	920 000 000		920 000 000				920 000 000		920 000 000		
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission Sécurité	92 996 425 204	107 322 256 050	0	107 322 256 050	114 907 126 252	114 907 126 252	92 996 425 204	107 322 256 050	0	107 322 256 050	114 907 126 252	114 907 126 252
Titre 1. Charges financières de la dette		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	88 577 425 204	103 077 472 390	0	103 077 472 390	103 077 472 390	103 077 472 390	88 577 425 204	103 077 472 390	0	103 077 472 390	103 077 472 390	103 077 472 390
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 369 000 000	2 369 000 000	0	2 369 000 000	10 909 479 800	10 909 479 800	4 369 000 000	2 369 000 000	0	2 369 000 000	10 909 479 800	10 909 479 800
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	50 000 000	0	50 000 000	14 390 402	14 390 402	50 000 000	50 000 000	0	50 000 000	14 390 402	14 390 402
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 825 783 660	0	1 825 783 660	905 783 660	905 783 660	0	1 825 783 660	0	1 825 783 660	905 783 660	905 783 660
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

	EFFECTIFS					
Numéro et intitulé du programme	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
PROGRAMME N° XXXX :xxxxxxx						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
PROGRAMME N° XXXX : xxxxxxxx						
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour les emplois de l'administration						

PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

- (1) préfecture de police Libreville (PPL) ;
- (2) Etat major des polices d'interventions (EMPI) ;
- (3) Etat major des polices d'investigations judiciaires (EMPIJ) ;
- (4) Etat major des polices urbaines (EMPU)
- (5) direction générale de l'office central de lutte anti-drogue (DGOCLAD) ;
- (6) direction générale de la documentation et de l'immigration (DGD) ;
- (7) la direction générale de l'organisation et des personnels (DGOP) ;
- (8) la direction générale de la logistique (DGL) ;
- (9) la direction générale des opérations (DGOPS) ;
- (10) unités rattachées au cabinet du cochef (USI, DCECNI, DST, DSSM).

La mission des Forces de Police Nationale est essentiellement portée sur la protection des personnes et des biens, se matérialisant par la prévention et la répression.

Sur le plan préventif, l'action de la police se résume en la surveillance de la voie publique, la régulation de la circulation routière, la tenue des points chauds, la protection des édifices publics et points sensibles, la sécurité des hautes personnalités, le renseignement et les services d'ordre.

Dans le domaine répressif, la Police, conformément au code de procédure pénale en son article 13 : « est chargée de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et de les déferer devant les juridictions compétentes, en vue d'appliquer la loi ».

Le Programme Police Nationale doit être en articulation avec le Programme Gendarmerie Nationale, le Programme Affaires Consulaires, Programme Justice judiciaire et administrative et le Programme Transport.

Par ailleurs, le principal partenaire est l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF).

Le Responsable du programme Police Nationale est le Commandant en Chef des Forces Police Nationale.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Police Nationale est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Protection des personnes et des biens	02	01	05	14	00	00
Action 2 : Maintien et Rétablissement de l'ordre	02	01	05	04	00	00
Action 3 : Lutte contre le grand banditisme	02	01	08	26	00	00
Action 4 : Sécurité routière	02	00	02	00	00	00
Action 5 : Carte Nationale d'Identité	01	00	01	00	00	00
Action 6 : Vie du Policier	01	00	11	00	00	00
Action 7 : Gestion des Emigrations et Immigrations	01	01	05	08	00	00
Action 8 : Renseignement	01	00	02	00	00	00
Total	03	01	39	52	00	00

- (2) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

Action N° 1 : Protection des personnes et des biens

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- Surveiller la voie publique, portée par la Direction de la Sécurité Publique, les commissariats d'arrondissements et les commissariats des Provinces ;
- Patrouiller à pied et motorisé, portée par la Direction de la Sécurité Publique, les commissariats d'arrondissements et les commissariats des Provinces ;
- Lutter contre la petite et moyenne délinquance, portée par la Direction de la Sureté Urbaine, les commissariats d'arrondissements et les commissariats des Provinces.

Action N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- Maintenir et rétablir l'Ordre public, portée par l'Etat-major des Polices d'Interventions, l'Unité Spéciale d'Intervention, la Compagnie Quartier Générale et la Direction de la Sécurité Publique ;
- Protéger les sites sensibles, portée par l'Etat-major des Polices d'Interventions, l'Unité Spéciale d'Intervention, la Compagnie Quartier Générale et la Direction de la Sécurité Publique.

Action N°3 : Lutte contre le grand banditisme

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- Lutter contre les faits constitutifs d'infractions de droit commun, portée par l'Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) ;
- Protéger les bonnes mœurs, portée par l'Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) ;
- Enquêter sur les infractions à caractère économique et financier, portée par l'Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) ;
- Lutter contre la culture, la détention, la conservation, la vente, le trafic et l'usage des produits stupéfiants, ainsi que des substances psychotropes, portée par la Direction Générale de l'Office Centrale de Lutte Anti-Drogue (DG OCLAD) ;
- Former et sensibiliser les populations sur les méfaits de la consommation des drogues et produits assimilés, portée par la Direction Générale de l'Office Centrale de Lutte Anti-Drogue (DG OCLAD) ;
- Assurer, sur l'ensemble du territoire national, les missions dévolues au Bureau Central National INTERPOL créé par le Statut de l'Organisation Internationale de Police Criminelle-INTERPOL, portée par la Direction Nationale INTERPOL ;
- Assurer, sur l'ensemble du territoire national, les missions dévolues au Bureau de Liaison National d'AFRIPOL créé par les Statuts du Mécanisme de Coopération Policière de l'Union Africaine, portée par la Direction Nationale AFRIPOL.

Action N° 4 : Sécurité routière

Cette action comprend les principales activités suivantes :

Assurer la régulation du trafic routier et lutter contre la délinquance routière, portée par la Direction de la Voie Publique, les commissariats d'arrondissements et des provinces.

Action N° 5 : Carte Nationale d'Identité

Cette action comprend les principales activités suivantes :

Collecter, enrôler, vérifier, établir et renouveler la CNI, portée par la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration.

Action N° 6 : Vie du policier

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- Veiller à la bonne exécution des missions des Forces de Police Nationale, portée par le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale et les services rattachés ;
- Procéder à la répartition des attributions entre ses adjoints, portée par le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale et les services rattachés ;
- Veiller à la discipline dans les unités et services, émettre des ordres de poursuites à l'encontre des policiers faisant l'objet d'enquêtes judiciaires, portée par le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale et les services rattachés ;
- Assurer la gestion des actes des policiers et veiller au respect des lois et règlements en matière de création, d'organisation ou de réorganisation, de gestion des structures et des emplois des services des Forces de Police Nationale, portée par le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale et les services rattachés ;
- Assurer la gestion administrative des personnels des Forces de Police Nationale, en liaison avec les autres institutions et administrations compétentes, portée par la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP) ;
- concevoir et élaborer les stratégies opérationnelles et en assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre, portée par la Direction Générale des Opérations (DGOPS) ;
- Etudier et programmer les investissements et la gérer les infrastructures, portée par la Direction des Etudes, de la Programmation et des Infrastructures ;
- Assurer l'acquisition et la gestion du matériel affecté aux Forces de Police Nationale, ainsi que l'appui logistique nécessaire à l'accomplissement des missions, portées par la Direction de l'Equipement ;
- Gérer le matériel, les équipements et l'habillement, porté par la Direction de l'Equipement ;
- Tenir la comptabilité et assurer la rémunération des emplois non permanents, la gestion des baux administratifs et du plan de passation des marchés, portée par la Direction du Budget et des Finances ;
- Elaborer les budgets, du plan d'utilisation des crédits et de suivre l'exécution, portée par Direction du Budget et des Finances.

Action N° 7 : Gestion des émigrations et immigrations

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- elle a pour rôle la régulation des flux migratoires, l'établissement des passeports et la délivrance des titres de séjours, portée par la Direction de la Gestion de l'Emi-immigration ;
- rédiger les textes réglementant les aspects de l'émigration dans le cadre de la délivrance des titres de voyages et de l'immigration dans le cadre des conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Gabon et veiller au respect et à l'application de ladite réglementation, portée la Direction de la Gestion de l'Emi-immigration ;
- renforcer quotidiennement le dispositif pour faciliter les conditions d'émigration des gabonais dans le cadre de leurs vies professionnelles, familiales et scolaires ou universitaires en se projetant auprès des représentations diplomatiques et consulaires de la République du Gabon, portée par la Direction de la gestion de l'Emi-immigration ;
- procéder à la production des titres de séjour, portée par la Direction de la Gestion de l'Emi-immigration
- organiser le contrôle de l'immigration et exécuter les mesures de refoulement ou d'éloignement des étrangers, portés par la Direction de la Gestion de l'Emi-immigration ;
- coordonner le contrôle transfrontalier et centraliser l'ensemble des données relatives au franchissement des frontières, portée par la Direction de la Gestion de l'Emi-immigration ;
- procéder à l'examen systématique des documents d'identité et de voyage, assurer l'intégrité de la délivrance des titres en sécurisant aussi bien la chaîne de production que le processus de traitement et de délivrance des documents de voyage, portée par la Direction de la Gestion de l'Emi-immigration.

Action N° 8 : Renseignements généraux

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- recueillir et de centraliser toutes les informations sur la sécurité du territoire, des institutions et de l'économie nationale, portée par la Direction de la Documentation Intérieure ;
- garantir la sûreté de l'Etat et agir préventivement contre toute menace intérieure ou extérieure, portée par la Direction de la Documentation Intérieure ;
- assurer la surveillance des personnes ou groupement moraux ou physiques pouvant présenter un danger pour la sécurité nationale, portée par la Direction de la Documentation Intérieure ;
- participer à la prévention et à la répression des actes visant à porter atteinte à l'autorité de l'Etat, portée par la Direction de la Documentation Intérieure ;
- participer aux mesures de sécurité du Président de la République en liaison avec d'autres structures de l'Etat, portée par la Direction de la Documentation Intérieure ;
- assurer la protection des hautes personnalités gabonaises et étrangères, portée par la Direction des Voyages Officiels ;
- participer à l'organisation matérielle et sécuritaire des visites officielles au Gabon et à l'Etranger, en liaison avec toutes structures nationales ou étrangères compétentes, portée par la Direction des Voyages Officiels.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'action engagée par la Gendarmerie Nationale avec des effectifs renforcés a porté ses fruits :

- on constate une tendance à la diminution des faits délictueux en même temps qu'étaient accrus les effectifs de la gendarmerie ;
- des visites de secteur apparaissent très importantes pour le travail préventif et pour apporter un service de proximité ;
- les unités de gendarmerie mobile très occupées, très actives (22 000 sorties / an soit 60 sorties / jour soit 5 à 6 sorties par jour et par unité) ;
- les bulletins de renseignement qui sont un très bon moyen d'information et de prise de décision ;
- l'équipement en matériel a été renforcé même s'il reste encore à poursuivre (moyens de transmission, éclairage de zones, véhicules, ...).

Mais il reste encore des progrès à réaliser

- des délais d'intervention qui devraient parfois être plus courts, qu'il faudrait pouvoir encore réduire parfois (ex. risque de lynchage après un accident de la route) ;
- on assiste à une recrudescence des crimes rituels face à laquelle la gendarmerie nationale est encore impuissante ;
- la gendarmerie est promotrice d'une politique plus répressive vis-à-vis des comportements à risque au volant mais son action doit être développée en cohérence avec celles des autres parties prenantes ;
- on constate un manque de réaction des Services compétents suite aux signalements que leur transmet la gendarmerie ;
- les unités de gendarmerie mobile ne disposent pas encore des effectifs pouvant rester mobilisés lors de troubles de longue durée ;
- la gendarmerie s'est vu confier la mission de surveillance des parcs nationaux et doit donc s'organiser à l'assumer au mieux ;
- enfin, les fonds de recherche s'amenuisent chaque année, ce qui est assez préjudiciable à l'action de la gendarmerie nationale.

On développe dans cette rubrique les éléments clés d'état des lieux et de diagnostic de la situation du programme. Ce diagnostic prend en compte plusieurs éléments :

- la volonté politique exprimée ;
- les attentes des usagers ;
- les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents ;
- les contraintes et exigences budgétaires prises en compte
- les principaux résultats voire performances obtenues au cours des toutes dernières années ;
- les points forts et points faibles de l'action de l'administration d'Etat dans le champ du programme ;
- les éléments de problématique : ce qui fait problème compte tenu des points précédents.

Sont également présentées les modalités de gestion, les réformes en cours ou projets transversaux, les opérateurs et les partenaires rattachés au programme et autres leviers d'action à partir desquels le responsable de programme compte améliorer la performance du programme.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Être capable de répondre de façon réactive et efficacement à tout trouble à l'ordre public sur l'ensemble du territoire national ;
- Enjeu 2 : Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Augmenter le rythme des visites de secteur

Résultat annuel attendu : Parvenir à organiser 36 visites de secteurs par unité

OBJECTIF N°2 : Maintenir l'ordre public et réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et rural

- **Résultat annuel attendu N° 1** : Parvenir à réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à Deux (02) heures.
- **Résultat annuel attendu N° 2** : Parvenir à réaliser 40% de nos interventions pour trouble à la Sécurité Routière dans un délai inférieur ou égal à 02 heures.

OBJECTIF N°3 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes

Résultat annuel attendu : Parvenir à élucider au moins 30% des infractions constatées

OBJECTIF N°4 : Augmenter le nombre des fiches à la Haute Attention des Autorités Ministérielles

Résultat annuel attendu : Parvenir à traiter 40 % des Fiches sur l'Administration à transmettre aux Autorités Ministérielles.

OBJECTIF N°5 : Intensifier la surveillance fluviale et maritime en rapport avec les Forces Navales et la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture/Marine Marchande

Résultat annuel attendu : Parvenir à réaliser 250 patrouilles par an pour l'ensemble des Unités Nautiques

OBJECTIF N°6 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

Résultat annuel attendu : Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de Police Nationale.

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : Augmenter le rythme des visites de secteur d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Parvenir à organiser 36 visites de secteurs par unité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'infractions relevées au cours des visites de secteurs	Nombre	100	100	100	100	100
Nombre de visites effectuées par les unités compétentes	Nombre	5200	5200	5200	5200	5200

Source des données : : État – Major Gendarmerie Départementale. Rapports des unités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Parvenir à organiser 36 visites de secteurs par unité

- Revoir le planning des visites et les réorganiser en tenant compte des moyens (humain, matériel et financiers) mis à disposition.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'infractions relevées au cours des visites de secteurs

Le nombre d'actes en violation de la loi, posés par des tiers, interpellés, et enregistrés par les agents de sécurité. Il s'agit de recenser le nombre d'infractions enregistrées par la Gendarmerie en 2025.

Il s'obtient par la somme arithmétique des infractions relevées par les unités compétentes.

Indicateur 2 : Nombre de visites effectuées par les unités compétentes

Cet indicateur mesure le nombre de patrouilles réalisées dans les endroits où les populations sont promptes à réagir ou à riposter. Il s'obtient par le nombre de visite de secteur par mois et par unité, soit 3 visites / mois / unité.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Sociétés de Transports : aidé à transporter des personnels de la gendarmerie (partenaires) ;
- DGAFP : méthodologie de gestion – redéploiement des effectifs (partenaires).

Objectif N°2 : Maintenir l'ordre public et réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et rural d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu N° 1 :** Nombre de patrouilles effectuées par les unités mobiles ;
- **Résultat annuel attendu N° 2 :** Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à une (01) heure ;
- **Résultat annuel attendu N° 3 :** Taux d'intervention en matière de Sécurité Routière réalisé dans un délai égal ou inférieur à 01 heure.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de patrouilles effectuées par les unités mobiles	Nombre	NC	365	365	365	365
Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à une (01) heure.	%	85	50	50	50	50
Taux d'intervention en matière de Sécurité Routière réalisé dans un délai égal ou inférieur à 01 heure	%	70	60	60	60	60

Source des données : État- Major Gendarmerie Départementale, État- Major Gendarmerie Mobile et la Direction Générale des Recherches. Rapports des États major

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu N°1 : Nombre de patrouilles effectuées par les unités mobiles :

- Augmenter les patrouilles motorisées de jour comme de nuit ;
- Augmenter l'enveloppe de crédit « carburant » et « alimentation ».

Résultat annuel attendu N° 2 : Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à une (01) heure.

Mettre en place un suivi statistique des données relatives aux temps mis entre la saisine et le déclenchement de l'intervention : fréquence des interventions, délai moyen d'intervention, écart type, etc. ;

Résultat annuel attendu N°3 : Taux d'intervention en matière de Sécurité Routière réalisé dans un délai égal ou inférieur à 01 heure

Mettre en place un suivi statistique des délais d'intervention relatifs à la réactivité de réponse aux incidents de la route.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 Nombre de patrouille réalisé par unité pour le maintien et le rétablissement de l'ordre.

Cet indicateur mesure le nombre de patrouille réalisé en vue de maintenir l'ordre public.

Indicateur 2 Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à 02 heures.

Cet indicateur mesure le pourcentage d'intervention réalisé par les unités de la gendarmerie dans un délai égal ou inférieur à 02 heures pour troubles à l'ordre public ;

Indicateur 3 : Taux d'intervention en matière de Sécurité Routière réalisé dans un délai égal ou inférieur à 02 Heures

Cet indicateur mesure le pourcentage d'intervention réalisé par les unités de la gendarmerie dans un délai égal ou inférieur à 02 heures par accident de circulation ;

Contributions des opérateurs/partenaires :

Forces de Police : conduire l'analyse et la réflexion conjointement (partenaire).

Objectif N°3 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

Résultat annuel attendu : Parvenir à élucider au moins 30% des infractions constatées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'infractions élucidées	%	60	60	80	80	80

Source des données : Direction Générale des Recherches ; État-major Gendarmerie Départementale. Rapports d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Parvenir à élucider au moins 30% des infractions constatées

- Budgétiser le fond de renseignement après avoir défini des règles de gestion de cette ressource ;
- Veiller à la formation du personnel Officier de Police Judiciaire ; mettre à leur disposition le matériel nécessaire pour l'aboutissement de leurs différentes enquêtes afin de déferer les procédures pénales devant les juridictions compétentes dans les délais requis.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Taux d'infractions élucidées

Cet indicateur mesure le rapport entre les infractions constatées et les infractions dont les auteurs ont été traduits devant les tribunaux.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Ministère du Budget : accord sur le principe du fonds et sur ces règles de gestion.

Objectif N°4 : Augmenter le nombre des Fiches à la Haute Attention des Autorités Ministérielles d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Parvenir à traiter 40 % des Fiches sur l'Administration à transmettre aux Autorités Ministérielles.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre des Fiches délivrées à l'attention des autorités Ministérielles	Nombre	160	200	200	200	200

Source des données : Cabinet Cochef ; Direction Générale des Recherches ; État-major Gendarmerie Départementale.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Parvenir à traiter 40 % des Fiches sur l'Administration à transmettre aux Autorités Ministérielles :

- inciter et encourager l'expression de propositions ;
- organiser un suivi systématique de chaque proposition ;
- effectuer des relances aux différents niveaux de responsabilité ;
- proposer de participer à la recherche de solutions aux problèmes soulevés par la gendarmerie ;
- évaluer les réponses des autres départements ministériels.

Précisions méthodologiques

Indicateur : Nombre des Fiches délivrées à l'attention des autorités ministérielles.

Ces indicateurs mesurent le nombre de transmissions d'informations à l'attention des autorités ministérielles.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- autres départements ministériels : répondre, rendre compte du traitement des propositions transmises par la gendarmerie (partenaires) ;
- partenaires économiques (SEEG, Gabon Télécom, ...) : amélioration de leur réponse aux usagers, aux plaignants.

Objectif N°5 : Intensifier la surveillance fluviale et maritime en rapport avec les Forces Navales et la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture/Marine Marchande d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Parvenir à réaliser 300 patrouilles par an pour l'ensemble des Unités Nautiques

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de patrouille organisée	Nombre	288	500	500	500	500
Nombre d'interventions- interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	300	500	500	500	500

Source des données : État-major Gendarmerie Départementale. Rapports d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Résultat annuel attendu : Parvenir à réaliser 300 patrouilles par an pour l'ensemble des Unités Nautiques

Organiser des séances de travail conjointes avec la DG de la Pêche et de l'Aquaculture et avec la Marine Nationale afin de trouver des stratégies pour atteindre les objectifs fixés.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n° 1 : Nombre de patrouilles organisées

Définition : C'est l'ensemble des sorties en eau réalisées par les unités nautiques de la Gendarmerie en suivant un itinéraire dans le but de garantir l'ordre public ;

Indicateur n° 2 : Nombre d'interventions- interceptions réalisées au cours des patrouilles

Définition : C'est le nombre d'interventions et d'interceptions réalisées au cours des sorties en eau ;

Mode de calcul : Ce nombre est déterminé par la somme arithmétique de toutes les interventions- interceptions réalisées en 2025.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES :

- Marine Nationale : échanges d'information, interventions conjointes ;
- Marine Marchande : des signalements ;
- DG de la Pêche et de l'Aquaculture : participer aux frais.

Objectif N°6 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de Police Nationale

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	6	6	6	NC	NC
Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	8	8	8	6	6
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	Nombre	100	100	100	8	8
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	20	20	20	100	100

Source des données : Police – Gendarmerie (statistiques)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Résultat annuel attendu : Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de Police Nationale

- Organiser les formations en commun : les sous-officiers de police OPJ, les officiers de police pour les cours d'état-major, à l'école nationale de gendarmerie ; formation en commun de motards, de plongeurs, de mécaniciens ; former les gendarmes à la collecte et à l'enrôlement des données pour l'établissement des cartes d'identité dans les zones sans policier ;
- Mettre en place la salle d'information – PC commun à Libreville : totalement opérationnel ;
- Assurer un suivi statistique des actions développées en commun sur le terrain ;
- Elaborer en commun des statistiques sur les activités et sur les crimes et les délits ;
- Effectuer un briefing et un débriefing en commun de chaque action conjointe.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre de sessions de formation en commun ;

Indicateur n°2 : Nombre d'exercices d'entraînement en commun ;

Indicateur n°3 : Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville ;

Indicateur n°4 : Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain.

Définition : c'est le nombre de séances de formation en commun entre la Gendarmerie Nationale et les Forces de Police Nationale.

Indicateur n°2 : Nombre d'exercices d'entraînement en commun :

Définition : c'est le nombre d'activités conjointes entre la Gendarmerie Nationale et les Forces de Police Nationale.

Indicateur n°3 : Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville

Définition : C'est le niveau de mise en marche du PC commun à Libreville exprimé en pourcentage.

Indicateur n°4 : Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain

Définition : Une opération de sécurisation conjointe sur le terrain est une mission réalisée de façon conjointe entre la police nationale et la gendarmerie nationale durant l'année 2021.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
26.857.1: Protection des personnes, des biens et des ressources naturelles	37 103 546 065	44 108 136 901	-	44 108 136 901	44 108 136 901	44 108 136 901	37 103 546 065	44 108 136 901	-	44 108 136 901	44 108 136 901	44 108 136 901
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	36 417 246 065	42 516 053 242	-	42 516 053 242	42 516 053 242	42 516 053 242	36 417 246 065	42 516 053 242	-	42 516 053 242	42 516 053 242	42 516 053 242
Titre 3. Dépenses de biens et services	686 300 000	686 300 000	-	686 300 000	686 300 000	686 300 000	686 300 000	686 300 000	-	686 300 000	686 300 000	686 300 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	905 783 660	-	905 783 660	905 783 660	905 783 660	-	905 783 660	-	905 783 660	905 783 660	905 783 660
26.857.2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	249 200 000	249 200 000	-	249 200 000	249 200 000	249 200 000	249 200 000	249 200 000	-	249 200 000	249 200 000	249 200 000
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	249 200 000	249 200 000	-	249 200 000	249 200 000	249 200 000	249 200 000	249 200 000	-	249 200 000	249 200 000	249 200 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.857.3: Sécurité routière	9 500 000	9 500 000	-	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	-	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	9 500 000	9 500 000	-	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	-	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.857.4: Renseignement sécuritaire	85 000 000	85 000 000	-	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	-	85 000 000	85 000 000	85 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	85 000 000	85 000 000	-	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	-	85 000 000	85 000 000	85 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Gendarmerie Nationale	37 447 246 065	44 451 836 901	-	44 451 836 901	44 451 836 901	44 451 836 901	37 447 246 065	44 451 836 901	-	44 451 836 901	44 451 836 901	44 451 836 901
Titre 2. Dépenses de personnel	36 417 246 065	42 516 053 242	-	42 516 053 242	42 516 053 242	42 516 053 242	36 417 246 065	42 516 053 242	-	42 516 053 242	42 516 053 242	42 516 053 242
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 030 000 000	1 030 000 000	-	1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000	-	1 030 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	905 783 660	-	905 783 660	905 783 660	905 783 660	-	905 783 660	-	905 783 660	905 783 660	905 783 660

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLF)

ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie		11		11		
Catégorie A		617		617		
Catégorie B		6 676		6 676		
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente		14		14		
Total pour les emplois de l'administration		7 318		7 318		

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
Total pour le programme = s + t + u						

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action 1: Protections des personnes des Biens et des Ressources Naturelles			700 720 000	700 720 000	
Activités régaliennes 1; Surveillance continue et Préventive en zone centrale			531 361 140	531 361 140	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			-	-	
Titre 3: Biens et services			531 361 140	531 361 140	
Dépenses Indispensables			531 361 140	531 361 140	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux unités opérationnelles de la portion centrale ainsi que celles de la Gendarmerie départementale centrale	27 032 072	27 032 072	27 032 072	Ces différentes natures des dépenses sont destinées à toutes les unités opérationnelles de la Gendarmerie Départementale(12 Brigades; 02 compagnies; 01 groupement et 01 légion;01 Etat-major Gendarmerie Départementale) Centrale, ainsi qu'à toutes les Directions Générales (05 Directions générales; Coordination Cabinet Cochef; inspection technique et le groupement des unités du quartier général et les 27 Directions que comprends la portion centrale).Celles-ci sont indispensables pour le fonctionnement quotidien de leurs différentes activités afin d'obtenir un rendement optimal.
Fournitures informatiques		11 268 912	135 226 944	135 226 944	
imprimés spéciaux		4 963 941	4 963 941	4 963 941	
Papeterie		1 608 229	19 298 748	19 298 748	
Fournitures d'entretien véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des véhicules des unités opérationnelles de la portion centrale ainsi que celles de la Gendarmerie départementale centrale	9 501 679	38 006 716	38 006 716	
Fournitures d'entretien-navires et équipement naval	Crédit alloué au groupement nautique pour la surveillance et la sécurisation en zone fluviale et maritime	2 520 535	30 246 420	30 246 420	Ces différentes natures des dépenses sont destinées au Groupement Nautique pour l'entretien de ces embarcations qui assurent au quotidien la mission de surveillance et de sécurisation en zone fluviale et maritime.
Entretien et réparation-navires et équipement naval		2 700 573	10 802 292	10 802 292	
Alimentation	Dotation en alimentation destinée aux missions de sécurisation de la Pointe Denis et l'île Mbanié	6 872 190	89 680 279	89 680 279	Cette nature de dépense est destinée aux personnels de la Gendarmerie Nationale qui assurent la mission de sécurisation de l'île Mbanié et la Pointe Denis.
Carburant	Dotation en carburant destinée aux missions de sécurisation de la Pointe Denis et l'île Mbanié	3 236 297	38 835 562	38 835 562	Cette nature de dépense est destinée aux unités opérationnelles de la portion Centrale pour leurs fonctionnements quotidiens ainsi qu'au Groupement Nautique pour assurer la mission de surveillance des îles (Mbanié et Pointe Denis).
	Dotation en carburant destinée aux unités opérationnelles de la portion centrale (Cochef, Inspecta Gend, DGSAF, DGST, DGMAT, DGE, DGOP, GUQG) ainsi qu'a l'Etat-major de la Gendarmerie	9 041 431	108 497 180	108 497 180	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
	départementale centrale pour le fonctionnement quotidien,				
Fournitures d'entretien bâtiments équipements administratifs	Dotation destinée à l'entretien des bâtiments et équipements administratifs	2 397 582	28 770 986	28 770 986	Ces différentes natures des dépenses sont destinées à toutes les unités opérationnelles de la Gendarmerie Départementale(12 Brigades; 02 compagnies; 01 groupement et 01 légion;01 Etat-major Gendarmerie Départementale) Centrale, ainsi qu'à toutes les Directions Générales (05 Directions générales; Coordination Cabinet Cochef; inspection technique et le groupement des unités du quartier général et les 27 Directions que comprends la portion centrale).Celles-ci sont indispensables pour le fonctionnement quotidien de leurs différentes activités afin d'obtenir un rendement optimal.
Activités régaliennes n°2 Surveillance continue et préventive en zone provinciale			159 358 860	159 358 860	
Titre 3: Biens et services			159 358 860	159 358 860	
Dépenses Indispensables			159 358 860	159 358 860	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux unités opérationnelles de la Gendarmerie départementale provinciale.	4 170 000	50 040 000	50 040 000	Ces différentes natures des dépenses sont destinées à toutes les unités opérationnelles de la Gendarmerie Départementale provinciale (108 Brigades 20 compagnies, 8 groupement et 03 légion). Celles-ci sont indispensables pour le fonctionnement quotidien de leurs différentes activités afin d'obtenir un rendement optimal.
Papeterie		28 167 844	28 167 844	28 167 844	
Fournitures informatiques		25 850 108	25 850 108	25 850 108	
Entretien et Réparation véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des véhicules des unités opérationnelles de la Gendarmerie départementale Provinciale	6 115 027	24 460 108	24 460 108	
carburant	Dotation en carburant destinée aux unités opérationnelles (8) de la Gendarmerie départementale provinciale pour le fonctionnement quotidien.	3 403 400	40 840 800	40 840 800	Cette nature de dépense est destinée aux unités opérationnelles de la Gendarmerie Départementale Provinciale 108 Brigades, 20 compagnies, 09 groupements et 04 légion) pour leurs fonctionnements quotidiens.
Action 2 MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE			249 200 000	249 200 000	
Activité 1: Prévenir les troubles à l'ordre public et les rétablir en zone centrale			112 887 600	112 887 600	
Titre 3: Biens et services			112 887 600	112 887 600	
Dépenses Indispensables			112 887 600	112 887 600	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux unités opérationnelles	735 750	8 829 000	8 829 000	Ces différentes natures des dépenses sont
Papeterie		900 000	10 800 000	10 800 000	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Imprimés spéciaux	de la Gendarmerie	3 400 000	3 400 000	3 400 000	destinées à toutes les unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile Centrale (Etat-major Gendarmerie Mobile; Légion Mobile centre ouest; 04 groupements; 03 escadrons). Celles-ci sont indispensables pour le fonctionnement quotidien de leurs différentes activités afin d'obtenir un rendement optimal
Fournitures informatiques	Mobile centrale	2 842 000	34 104 000	34 104 000	
Entretien et Réparation véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des véhicules des unités opérationnelles de la Gendarmerie mobile centrale	1 619 550	23 034 600	23 034 600	
Fournitures d'Entretien des Bâtiments et Equipements Administratifs	Dotation destinée à l'entretien des Bâtiments Administratifs de la Gendarmerie mobile centrale	3 565 188	3 565 188	3 565 188	Cette nature de dépense est destinée à l'entretien des Bâtiments Administratifs de la Gendarmerie mobile centrale.
Carburant	Dotation en carburant destinée aux unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile centrale pour le fonctionnement quotidien.	2 429 568	29 154 816	29 154 816	Cette nature de dépense est destinée à toutes les unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile Centrale (Etat-major Gendarmerie Mobile; Légion Mobile centre ouest; 04 groupements; 03 escadrons). Celles-ci sont indispensables pour le fonctionnement quotidien de leurs différentes activités afin d'obtenir un rendement optimal.
Activité 2: Prévenir les troubles à l'ordre public et les rétablir en zone Provinciale			136 312 400	136 312 400	
Titre 3: Biens et services			136 312 400	136 312 400	
Dépenses Indispensables			136 312 400	136 312 400	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile provinciale.	1 150 000	13 800 000	13 800 000	Ces différentes natures des dépenses sont destinées à toutes les unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile Provinciale (08 groupements, 04 Légions, 11 Escadrons) et Celles-ci sont indispensables pour le fonctionnement quotidien de leurs différentes activités afin d'obtenir un rendement optimal.
Papeterie		575 000	6 900 000	6 900 000	
Imprimés spéciaux		3 296 000	3 296 000	3 296 000	
Fournitures informatiques		1 954 000	23 448 000	23 448 000	
Fournitures d'Entretien et Equipements Bâtiments Administratifs	Dotation destinée à l'entretien des bâtiments Administratifs des unités opérationnelles de la Gendarmerie mobile provinciale	8 050 000	8 050 000	8 050 000	Cette nature de dépense est destinée à l'entretien des Bâtiments Administratifs de la Gendarmerie mobile Provinciale.
Entretien et Réparation véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des véhicules des unités opérationnelles de la Gendarmerie mobile provinciale	2 847 975	43 375 700	43 375 700	Ces natures des dépenses sont destinées aux (23) unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile Provinciale pour leurs fonctionnements quotidiens.
carburant	Dotation en carburant destinée aux unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile provinciale pour le	3 120 180	37 442 160	37 442 160	Cette nature de dépense est destinée aux (23) unités opérationnelles de la Gendarmerie Mobile

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
	fonctionnement quotidien.				Provinciale pour leurs fonctionnements quotidiens.
ACTION 3 SECURITE ROUTIERE			9 500 000	9 500 000	
Activité : Exercer la police administrative de la route et la police judiciaire relative au code de la route			9 500 000	9 500 000	
Titre 3: Biens et services			9 500 000	9 500 000	
Dépenses Indispensables			9 500 000	9 500 000	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux unités opérationnelles de la Gendarmerie départementale (Brigade Moto et Brigade de contrôle routier de Kango).	50 000	600 000	600 000	Ces différentes natures des dépenses sont destinées à la Légion centre ouest, Brigade Moto et la Brigade de contrôle routier de Kango. Celles-ci sont indispensables pour leurs missions de police de la Circulation routière ainsi qu'aux constats d'accidents en zone rurale.
Papeterie		900 000	10 800 000	10 800 000	
imprimés spéciaux		3 400 000	3 400 000	3 400 000	
Fournitures informatiques		2 842 000	34 104 000	34 104 000	
Entretien et Réparation véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des véhicules des unités opérationnelles de la Gendarmerie mobile centrale	1 619 550	23 034 600	23 034 600	
ACTION 4 RENSEIGNEMENTS SECURITAIRE			85 000 000	85 000 000	
Activité : Rechercher, recueillir, exploiter et transmettre l'information dans le cadre de la sécurité de l'Etat au niveau central			55 794 000	55 794 000	
Titre 3: Biens et services			55 794 000	55 794 000	
Dépenses Indispensables			55 794 000	55 794 000	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux unités opérationnelles de la Direction Générale des Recherches.	495 000	5 940 000	5 940 000	Ces différentes natures des dépenses destinées aux unités opérationnelles de la Direction Générale des Recherches (Etat-major DGR, DSA, Direction des investigations, Direction du fichier central, Direction de la police technique et scientifique Direction des relations extérieurs, Antenne anti-criminalité, Antenne de recherche Estuaire, Antenne de recherches spéciales), leurs permettront d'assurer de manière efficiente les missions de recueil et d'exploitation du renseignement.
Papeterie		450 000	5 400 000	5 400 000	
Fournitures informatiques		1 776 000	25 324 960	21 312 000	
Fournitures d'entretien véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des moyens roulant des unités opérationnelles de la Direction Générale des Recherches pour le fonctionnement quotidien	1 350 000	28 800 000	28 800 000	
Carburant	Dotation en carburant destinée aux unités opérationnelles de la Direction Générale des Recherches pour le fonctionnement quotidien	1 627 920	19 535 040	19 535 040	
Activités régaliennes n°2 Rechercher, recueillir, exploiter et transmettre l'information dans le cadre de la sécurité de l'Etat au niveau provincial			29 206 000	29 206 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)					
Titre 3: Biens et services			29 206 000	29 206 000	
Dépenses Indispensables			29 206 000	29 206 000	
Fournitures de bureaux diverses	Dotation destinée aux antennes opérationnelles de la Direction Générale des Recherches.	1 150 000	13 800 000	13 800 000	Ces différentes natures des dépenses destinées aux unités opérationnelles de la Direction Générale des Recherches (8 Antennes provinciale de Recherches), leurs permettront d'assurer de manière efficiente les missions de recueil
Papeterie		575 000	6 900 000	6 900 000	
Fournitures informatiques		3 296 000	3 296 000	3 296 000	
Fournitures d'entretien véhicules divers	Dotation destinée à l'entretien des moyens roulant des antennes opérationnelles de la Direction Générale des Recherches. pour le	1 954 000	23 448 000	23 448 000	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
	fonctionnement quotidien				et d'exploitation du renseignement.
carburant	Dotation en carburant destinée aux antennes opérationnelles de la Direction Générale des Recherches pour le fonctionnement quotidien	8 050 000	8 050 000	8 050 000	
Total programme		-	1 044 420 000	1 044 420 000	

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
Gendarmerie Nationale	A1 :Moyen Généraux	A1K1 : Coordination	4201	
				Cabinet Cochef
				secrétariat de coordination
				secrétariat particulier du Commandant en Chef
				secrétariat particulier du Commandant en Chef en second
				secrétariat central
				Direction des Relations Publiques
				Service information et Relations Publiques
				Service Charges Communes
				Service de la Photographie et de l'Audiovisuel
				Direction des Sports et des Loisirs
				Service des Sports et Loisirs
				Service Formation
				Service Équipement
				Direction du Service de Santé Gendarmerie
				Service de Santé Gendarmerie
		A1K2 : Logistiques, Infrastructures et Transmissions		Direction Logistique
				Service Logistique
				Service Reprographie
				Service Gestion.
				Direction Transport
				Service Transport
				Service Conditionnement
				Service Dépôt et Transit
				Direction Informatique-Transmissions
				Service des Transmissions
				Service de l'Informatique
				Service Maintenance
				Direction Infrastructures
				Service de la Programmation et des Marchés
				Service du Patrimoine
				Service Casernement
		A1K3 : Administration et Finances Générales		Direction du BUDGET
				ServiceBudget
				Service Gestion
				Service Compatibilité
				Direction des Finances et du Contentieux
				Service Finances
				Servicessolde et billettage
				Service contentieux
				Direction Administrative
				Service Contrôle des mess
				Service Contrôle des Ordinaires
				Service Administratif

		A1K4 : Equipements		Direction Matériels Service Approvisionnement et Etudes Service Administratif Service Comptabilité Matière Direction Equipement-Habillement Service Equipements Service Habillement ; Service Technique Direction Armement-Munitions Service Armement Service Munitions Service Maintenance Direction Matériels
		A1K5 : Ressources Humaines	4201	Direction Organisation- Affaires Juridiques Judiciaires Service de l'Organisation Service des Affaires Juridiques, Judiciaires et du Contentieux Direction Personnels-Chancellerie Service Gestion des Personnels Service Chancellerie Service des Pensions Service informatique Direction Recrutement-Stages Service Recrutement Service Formation Service des Stages Direction Affaires Sociales Service des Affaires Sociales Service des Activités Hospitalières Service des Mœurs et de la Protection des Mineurs
		A1K6: Formation	4201	Direction Services Administratifs-Financiers Service Administratif et Financier Service du Personnel Service des Matériels Ecole Nationale Gendarmerie Services d'Instruction Service Programmation Service Documentation Service Administratif et Financier Service Casernement Service Général Groupeement d'Instruction Gendarmerie Services d'Instruction Service Programmation Service Administratif et Financier Service Casernement Service Général
			4201	Direction Enquêtes Administratives Judiciaires Militaires

		A1K7 : Inspection Technique		Service des Enquêtes Administratives	
				Service des Enquêtes Judiciaires	
				Service des Enquêtes Militaires	
				Direction Investigations Financières	
				Service Contrôle des Budgets	
				Service Contrôle des Amendes forfaitaires	
				Service Contrôle des Ressources propres ou affectées	
				Direction Investigations sur Matériel et Infrastructure	
				Service Contrôle des Matériels	
				Service Contrôle de l'Armement et des Munitions	
				Service Contrôle des Infrastructures	
Service Général					
Service Restauration					
A2 Recherche des Informations	A2K1 Renseignements Généraux	4201	Secrétariat De Coordination		
			Secrétariat Particulier		
			Service de Coordination		
			Service Général		
			Direction Des Investigations		
			l'Antenne des Recherches chargée de la Criminalité		
			l'Antenne des Recherches Spéciales		
			Direction Du Fichier		
			Service Archives et Fichiers		
			Service Documentation		
			Service Informations		
			Direction De La Police Technique Et Scientifique		
			Service d'Investigations Techniques		
			Service Documentation Scientifique		
			Service Balistique		
			Direction Des Relations Extérieures.		
			Service informations et Relations Extérieures		
			Service Exploitation		
			Service Archives		
	A2K2 Administration et Finances		<u>Direction Des Services Administratifs Et Financiers</u>		
			Service Administratif et Financier		
			Service du Personnel		
A3 Gendarmerie Départementale Centrale	A3K1 Gendarmerie Départementale	4201	secrétariats De Coordination		
			secrétariat Particulier		
			Service Operations		
			Service Documentation Et Archives		
			Service Du Personnel		
			Service Des Moyens		
	A3 K2- Compagnies des Parcs Nationaux Ouest	4201	Brigades Des Parcs Nationaux Des Monts De Cristal		
			Brigades Des Parcs Nationaux Akanda		
			Brigades Des Parcs Nationaux Pongara		

				Brigades Des Parcs Nationaux Wonga Wongue
		A3 K3- Groupement des Unités Nautiques		<u>Compagnie Nautique</u>
				les brigades garde-côtes
		A3 K4- Groupement des Transports Aériens		les brigades nautiques
				COMPAGNIE DES TRANSPORTS AERIENS
		A3 K5- Compagnies des Parcs Nationaux Est	2600	Brigades des Parcs Nationaux de MINKEBE, Brigades des Parcs Nationaux de MWANGNE Brigades des Parcs Nationaux de l'IVINDO Brigades des Parcs Nationaux de la LOPE Brigades des Parcs Nationaux des PLATEAUX BATEKE
		A3 K6- Compagnies des Parcs Nationaux Sud	2500	Brigades des Parcs Nationaux de BIROUGOU Brigades des Parcs Nationaux de LOANGO Brigades des Parcs Nationaux de MAYUMBA Brigades des Parcs Nationaux de MOUKALABA DOUDOU
	A4 Gendarmerie Mobile Centrale	A4 K1- Etat-major Gendarmerie Mobile	4201	secrétariat De Coordination
				secrétariat Particulier
				Service Operations
				Service Documentation Et Archives
	A5 RECHERCHES DES INFORMATIONS	A4 K2- Police Militaire		Service Du Personnel
		A4 K3- Groupement de Sécurité et d'Intervention		Service Des Moyens
				Escadrons De La Police Militaire
				Les Escadrons D'interventions
		A5 K1- Recherches et Investigations- Estuaire	4201	Antenne De Recherches Estuaire
		A5 K2- Recherches et Investigations- Ngounié	2400	Antenne De Recherches Ngounié
		A5 K3- Recherches et Investigations- Haut Ogooué	2200	Antenne De Recherches Haut Ogooué
		A5 K4- Recherches et Investigations- Ogooué Ivindo	2600	Antenne De Recherches Ogooué Ivindo
		A5 K5- Recherches et Investigations- Ogooué Maritime	2800	Antenne De Recherches Ogooué Maritime
		A5 K6- Recherches et Investigations- Moyen Ogooué	2300	Antenne De Recherches Moyen Ogooué
		A5 K7- Recherches et Investigations- Nyanga	2500	Antenne De Recherches Nyanga
		A5 K8- Recherches et Investigations- Ogooué Lolo	2700	Antenne De Recherches Ogooué Lolo
		A5 K9- Recherches et Investigations- Woleu-Ntem	2900	Antenne De Recherches Woleu-Ntem
	A6 Gendarmerie Départementale Provinciale	A6 K1- Légion Départementale Centre Ouest	4201	Secrétariat Particulier
				Service du Personnel
				Service Administratif et Financier
				Service du Matériel
				Service des Opérations
				Groupement De Gendarmerie Départementale Estuaire

				Compagnie De Gendarmerie Départementale Libreville
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Estuaire
		A6 K3- Légion Départementale Sud	2400	Groupement De Gendarmerie Départementale Ngounié
				Groupement De Gendarmerie Départementale Nyanga
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Mouila
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Mbigou
		A6 K4- Légion Départementale Nord	2900	Groupement De Gendarmerie Départementale Woleu-Ntem
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Oyem
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Bitam
		A6 K5- Légion Départementale OuestOgooué Maritime	2800	Groupement De Gendarmerie Départementale Ogooué Maritime
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Port-Gentil
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Gamba
		A6 K6- Groupement de Gendarmerie Départementale Moyen-Ogooué	2300	Groupement De Gendarmerie Départementale Moyen Ogooué
				Compagnie Ndjole
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Lambarene
		A6K7- Groupement de Gendarmerie Départementale Ogooué Lolo	2700	Compagnie De Gendarmerie Départementale Koula-Moutou
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Lastourville
		A6 K8- Groupement de Gendarmerie Départementale– Nyanga	2500	Compagnie De Gendarmerie Départementale Tchibanga
				Compagnie De Gendarmerie Départementale Mayumba
		A6 K9- Groupement de Gendarmerie Départementale – Ogooué Ivindo	2600	Compagnie Makokou
				Compagnie Boue
	A7 Gendarmerie Mobile Provinciale	A7 K1- Légion Mobile Centre Ouest	4201	Groupement D'intervention Rapide
				Groupement Sécurité Honneur
				Escadron Gendarmerie Mobil Libreville
				Escadron Moto
				Escadron D'honneur
		A7 K2- Légion Mobile Est	2700	Groupement Mobile Ogooue Lolo
				Escadron Mobil Koula-Moutou
		A7 K3- Légion Mobile Sud	2500	Groupement Mobile Nyanga
				Escadron Mobil Tchibanga
		A7 K4- Légion Mobile Nord	2600	Groupement Mobil Ogooue Ivindo
				Escadron Mobil Makokou
				Peloton Boue
		A7 K5- Légion Mobile Ouest	2800	Groupement Mobil Ogooue Maritime
				Escadron Mobil Port Gentil
		A7 K6- Groupement de Gendarmerie Mobile Moyen- Ogooué	2300	Groupement Mobil Moyen Ogooue
				Escadron Mobil Lambarene
		A7 K7- Groupement de Gendarmerie Mobile Haut- Ogooué	2200	Escadron Mobil Franceville
				Escadron Mobil Moanda
				Peloton Akieni
		A7 K8- Groupement de Gendarmerie Mobile Ngounié	2400	Escadron Mobil Mouila
		A7 K9- Groupement de Gendarmerie Mobile Woleu-Ntem	2900	Escadron Mobil Oyem

PROGRAMME POLICE NATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et diagnostic stratégique ressortent les idées fortes qui suivent :

L'activité des commissariats n'est pas facile à appréhender dans sa globalité. Néanmoins les statistiques disponibles et les analyses du groupe de travail font ressortir certaines tendances fortes.

- (1) le nombre des personnes reçues semble stable voire en légère diminution. Le nombre de personnes reçues aux postes de police chute fortement et globalement sur le territoire national mais reste fort dans les villes : Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem ;
- (2) les conditions d'accueil, de réception et de prise en charge des personnes qui se présentent dans les commissariats sont très variables d'un commissariat à l'autre. D'où le projet d'extension des 18 commissariats sur 3 ans ;
- (3) les activités sur le terrain semblent faibles, stables voire en diminution (patrouilles motorisées, interventions sur le terrain, ...) ;
- (4) beaucoup de délits progressent fortement ou restent à un niveau élevé : abus de confiance, escroqueries, menaces et chantages, sorcellerie, infractions graves au code de la route entraînant des accidents mortels, détention et usage de stupéfiants, dégradations et destructions de biens, rixes et violences légères, coups et blessures volontaires, vols à main armée et vols aggravés, assassinats, délits de fuite ;
- (5) l'insécurité augmente et, par rapport à cela, l'image de la police dans la société civile n'est pas bonne.
- (6) pourtant l'augmentation des effectifs a été forte (+ 6000 agents entre 2009 – 2014). La déconcentration du service de constat d'accident a été effectuée dans chaque arrondissement de Libreville.
- (7) la formation des policiers a été accélérée mais allégée en raison du recrutement massif sur une période très courte. Elle apparaît clairement trop légère. Il n'existe plus qu'une seule école de police basée à Libreville ;
- (8) les forces de police nationale ont eu beaucoup de difficultés à intégrer l'afflux massif de nouvelles recrues : recrutement pas assez sélectif, formation trop légère, manque d'équipement, manque encadrement d'où une baisse de la discipline ;
- (9) les effectifs dans les préfectures des zones de l'intérieur du pays sont vieillissants car les agents vont terminer leur carrière près de leur localité d'origine. La police nationale a du mal à redéployer des agents de Libreville vers les provinces en raison des difficultés de logement des agents ;
- (10) le laboratoire de police scientifique est en manque d'équipement ;
- (11) l'informatisation des antennes locales de la DGDJ a été opérée pour permettre d'enrôler les immigrés dès le passage de la frontière. L'établissement et le renouvellement des passeports ont été déconcentrés vers les antennes locales de la DGDJ. Le passage de la carte d'identité numérique à la biométrique a été réalisé ;
- (12) des antennes de la PJ et de l'OCLAD ont été créées dans chaque chef-lieu de province. Un commissariat à l'aéroport de Libreville a aussi été créé ;
- (13) les chevauchements des missions entre les différents corps sont inscrits dans les textes et entretenus dans la pratique (entre le corps de la police, le corps de la gendarmerie et l'armée).

ENJEUX

- Enjeu 1 : Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population ;
- Enjeu 2 : Gagner en efficacité dans l'exercice des différentes missions ;
- Enjeu 3 : Améliorer l'image de la police au sein de la population.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain

Résultat annuel attendu : Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour

OBJECTIF N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

Résultat annuel attendu : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 350 et le nombre de tués à 30

OBJECTIF N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes

- **Résultat annuel attendu n° 1 :** 70% les délits élucidés par type d'infraction
- **Résultat annuel attendu n° 2 :** 80% les crimes élucidés par type d'infraction

OBJECTIF N°4 : Augmenter le taux d'élucidation des infractions liées aux violences basé sur le genre

Résultat annuel attendu : élucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants

OBJECTIF N°5 : Intensifier la lutte contre la cybercriminalité

Résultat annuel attendu : Former 30 policiers spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité

OBJECTIF N°6 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre

- **Résultat annuel attendu n°1 :** 0 manifestation avec incident
- **Résultat annuel attendu n°2 :** 0 bavure
- **Résultat annuel attendu n°3 :** 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées

OBJECTIF N°7 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

Résultat annuel attendu : Être parvenu à produire au minimum 600 000 cartes

OBJECTIF N°8 : Mieux anticiper les évènements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

- **Résultat annuel attendu n°1 :** Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les évènements
- **Résultat annuel attendu n°2 :** Maintenir les VO à un haut niveau d'opérationnalité

OBJECTIF N°9 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

Résultat annuel attendu : Organiser 365 patrouilles le long de la baie de l'Estuaire

OBJECTIF N°10 : Doter d'ici à 2025 l'ensemble des policiers de deux (02) tenues

Résultat annuel attendu 1 : Doter 8 000 Policiers

OBJECTIF N°11 : Redynamiser la formation initiale et continue

Résultat annuel attendu : Avoir des policiers formés répondant aux besoins sécuritaires

OBJECTIF N°12 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

Résultat annuel attendu : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et FDS

OBJECTIF N°13 : Augmenter les effectifs en vue d'un redéploiement rationnel sur l'ensemble du territoire national

Résultat annuel attendu : Redéployer 656 policiers à l'intérieur du pays

OBJECTIF N°14 : Lutter avec détermination contre le trafic de drogue

Résultat annuel attendu : Être parvenu à nettoyer 03 zones de ventes de drogue sur l'ensemble du territoire national

Objectif N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain d'ici 2027**Type de finalité des résultats visés**

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de patrouilles à pied réalisées jour et de nuit	Nombre	37 595	22 995	22 995	22 995	22 995
Nombre de patrouilles motorisées réalisées de jour et de nuit	Nombre	37 595	22 995	22 995	22 995	22 995
Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	10	10	10	10	10
Nombre d'infractions	Nombre	2500	3000	3000	3000	3000
Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	300	500	500	500	500
Nombre de crimes	Nombre	45	50	50	50	50
Nombre de plaintes	Nombre	4000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nombre des rapports produits	Nombre	365	365	365	365	365
Nombre des rapports non exploités	Nombre	0	0	0	0	0
Taux d'immobilisation des véhicules de la flotte des commissariats	%	-	7	7	7	7

Source des données : Direction Générale de la sécurité routière, Police Nationale et Gendarmerie Nationale (statistique).

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Réaliser 126 patrouilles à pied ou motorisées par jour

- actualiser le plan sécuritaire de chaque zone ;
- identification des zones criminogènes ; - élaboration de la cartographie criminelle.
- mettre sur pied au niveau de chaque Unité 3 équipes pour couvrir toute l'amplitude journalière ;
- faire l'inventaire du matériel actuellement disponible et du matériel à acquérir pour parvenir à une dotation complète au niveau de chaque unité ;
- mettre en place un responsable matériel dans chaque Unité ;
- doter les Unités avec les moyens manquants par rapport à la dotation type ;
- mettre en place les patrouilles sur la base du nouveau plan sécuritaire : matin 06h-13h / après-midi 13h - 20h / 20h - 06h ;
- procéder à l'exploitation des rapports de patrouille en faisant un point journalier et prendre les mesures que requiert la situation ;
- procéder à l'exploitation des rapports de patrouille en faisant un point mensuel et prendre les mesures que requiert la situation ;
- procéder à l'exploitation des rapports de patrouille en faisant un point trimestriel et transmettre les données au point focal central ;
- optimiser le système de gestion du carburant et de dotation en carburant des Unités ;
- renforcer les effectifs de la Préfecture de Police de Libreville et les commissariats de l'Intérieur.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de patrouilles à pied réalisées jour et de nuit

Cet indicateur mesure le nombre de détachement ayant pour mission de faire respecter par les policiers circulant en ville l'ordre et la discipline ou d'assurer une sécurité mobile. Il s'obtient par la somme arithmétique des patrouilles organisées à pied de jour ou de nuit au cours de l'année.

Indicateur 2 : Nombre de patrouilles motorisées réalisées de jour et de nuit

Cet indicateur mesure le nombre de détachement ayant pour mission de faire respecter par les policierscirculant en ville l'ordre et la discipline ou d'assurer une sécurité mobile. Il s'obtient par la somme arithmétique des patrouilles organisées au cours de l'année 2025

Indicateur 3 : Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation

Cet indicateur mesure le % de patrouilles réalisées ayant abouti à (1) une interpellation au moins. Il s'obtient par

$$Taux = \frac{\text{Nombre de patrouilles de police ayant conduit à au moins une interpellation}}{\text{Nombre total de patrouilles de police}} \times 100$$

Indicateur 4 : Nombre d'infractions

Cet indicateur mesure le nombre d'actes en violation de la loi, posés par des tiers, interpellés, et enregistrés par les agents de sécurité (police, gendarmerie, etc.). Il s'obtient par la somme arithmétique des infractions constatées au cours de l'année 2025.

Indicateur 5 : Nombre de délits en zones urbaines

Cet indicateur mesure le nombre d'infraction constatée et réprimée par une peine allant de 0 à 5 ans d'emprisonnement. Il s'obtient par la somme arithmétique de délits constatés en zones urbaines au cours de l'année 2025

Indicateur 6 : Nombre de crimes

Cet indicateur mesure le nombre d'infraction constatée et réprimée par une peine égale ou supérieure à 5 ans d'emprisonnement. Ils'agit de dénombrer tous les crimes constatés ou enregistrés par la police sur le territoire national. Il s'obtient par la somme arithmétique des crimes constatés au cours de l'année 2024.

Indicateur 7 : Nombre de plaintes

Cet indicateur mesure le nombre de déposition faite par une victime ou son représentant dans un poste de police ou une unité d'enquête. Il s'obtient par la somme arithmétique des plaintes enregistrées au cours de l'année 2024

Indicateur 8 : Nombre des rapports produits

Cet indicateur mesure le nombre de compte rendu journalier, des activités de police menées par les commissariats et les services qui sont sous sa tutelle, adressé par le secrétaire de coordination au Préfet de police de la ville de Libreville. Il s'obtient par la somme arithmétique des rapports produits au cours de l'année 2025.

Indicateur 9 : Nombre des rapports non exploités

Cet indicateur mesure le nombre de compte rendu journalier non exploité par le Préfet de police de la ville de Libreville. Il s'obtient par la somme arithmétique des rapports non exploités au cours de l'année 2025

Indicateur 10 : Taux d'immobilisation des véhicules de la flotte des commissariats

Cet indicateur mesure le temps d'immobilisation pour panne évalué en pourcentage des véhicules de police des commissariats. Il s'obtient par :

$$Taux = \frac{\text{Nombre de jours d'immobilisation pour panne des véhicules de la dotation} \times 100}{\text{Nombre de jours théorique d'utilisation des véhicules de la dotation (365) \times n \text{ véhicules}}}$$

Indicateur 11 : Nombre de patrouilles à pied réalisées jour et de nuit

Cet indicateur mesure le temps de disponibilité des véhicules affectés dans les commissariats Il s'obtient par

$$Taux = \frac{\text{Nb de jours de disponibilité réelle des véhicules de la dotation}}{\text{Jours de disponibilité théorique des véhicules de la dotation} \times \text{nb véhicules}} \times 100$$

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu n°1** : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 350
- **Résultat annuel attendu n°2** : Limiter le nombre de tués à 30

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de mise en place du plan visant à limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80	%	100	100	100	100	100
Nombre d'accidents sur les routes	nombre	2200	2000	2000	2000	2000
Nombre de tués sur les routes	nombre	650	30	30	30	30
Nombre de blessés sur les routes	nombre	850	350	350	350	350

Source des données :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 350 et le nombre de tués à 30 :

- identifier les causes des accidents survenus sur l'ensemble du territoire national ;
- identifier les zones accidentogènes ;
- doter les équipes de policiers en moyens leur permettant d'assurer une présence dissuasive dans les zones accidentogènes ;
- former les agents à l'utilisation de la fiche BAAC ;
- organiser la présence permanente de policiers dans les zones accidentogènes ;
- organiser un planning de présence des motards ;
- réaliser le programme de présence et de contrôles dans les zones accidentogènes ;
- mettre en place les groupes de travail entre la DGSR, la GENA et les FPN pour réfléchir sur les causes et les mesures préventives et dissuasives à prendre et à mettre en œuvre ;
- assurer l'animation du travail de ces groupes
- élaborer le plan de formation annuel sécurité routière
- conduire à bien la réalisation du plan de formation des policiers aux actions "Sécurité routière"
- organiser des contrôles routiers ciblés

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux de mise en place du plan visant à limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80

Cet indicateur mesure le pourcentage des actions réalisés dans le but de mettre en place un plan visant à limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80 en 2025.

Indicateur 2 : Nombre d'accidents sur les routes

Cet indicateur mesure le nombre des accidents survenus sur les routes au cours de l'année 2025.

Indicateur 3 : Nombre de tués sur les routes

Cet indicateur mesure le nombre des tués survenus au cours d'accidents de la route durant l'année 2025.

Indicateur 4 : Nombre de blessés sur les routes

Cet indicateur mesure le nombre des blessés constatés au cours des accidents de la route durant l'année 2025.

Objectif N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des infractions courantes d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu n °1** : 70% les délits élucidés par type d'infraction
- **Résultat annuel attendu n °2** : 80% les crimes élucidés par type d'infraction

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'élucidation des délits	%	90	100	100	100	100
Taux d'élucidation des crimes	%	90	100	100	100	100

Source des données : Etat-Major des Polices d'Investigations Judiciaires (rapports d'activités)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu n °1 : 70% les délits élucidés par type d'infraction

- mettre en place le dispositif permettant de fiabiliser les statistiques sur les délits,
- assurer la formation continue des enquêteurs,
- mettre en place un dispositif de suivi de performance d'équipes.

Résultat annuel attendu n °2 : 80% les crimes élucidés par type d'infraction

- mettre en place le dispositif permettant de fiabiliser les statistiques sur les crimes ;
- assurer la formation continue des enquêteurs ;
- assurer la formation des techniciens en criminalistique ;
- assurer la formation continue en matière de recherches criminelles des agents de la BRI ;
- procéder à l'acquisition des mallettes de constat d'état des lieux et post mortem, des vêtements de protection, des appareils photo, et les mettre à disposition des équipes centrales et des antennes ;
- organiser le système d'approvisionnement en consommables de prélèvement d'empreintes digitales ;
- mettre en place un dispositif de suivi de performance d'équipes.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'élucidation des délits

Cet indicateur mesure le nombre des délits exprimés en pourcentage dont l'enquête a porté son fruit

Indicateur 2 : Taux d'élucidation des crimes

Cet indicateur mesure le nombre des crimes exprimés en pourcentage dont l'enquête a porté son fruit

Contributions des opérateurs/partenaires :

Objectif N°4 : Augmenter le taux d'élucidation des infractions liées aux violences basé sur le genre d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : élucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de violences faites aux femmes et aux enfants	%	70	80	80	80	80

Source des données : Etat-Major des Polices d'Investigations Judiciaires (rapports d'activités)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : élucider 30% des violences faites aux femmes et aux enfants :

- mettre en place le dispositif permettant de fiabiliser les statistiques sur les violences faites aux femmes et aux enfants ;
- augmenter les campagnes de sensibilisation et d'informations sur les mesures préventives ;
- assurer la formation continue des agents pour la prise en charge des victimes ;
- mettre en place un dispositif de suivi de performance d'équipes.

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Taux de violences faites aux femmes et aux enfants

Cet indicateur mesure le nombre de brutalités faites aux femmes et aux enfants exprimés en pourcentage

Objectif N°5 : Intensifier la lutte contre la cybercriminalité

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Former 30 policiers spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 20XX
Nombre de campagne de sensibilisation	Nombre	4	4	4	4	4
Nombre de policiers former dans la lutte contre la cybercriminalité	Nombre	40	40	40	40	40

Source des données : Etat-Major des Polices d'Investigations Judiciaires (rapports d'activités)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : Former 30 policiers spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité :

- identifier les modules de formation et formateurs ;
- mettre en place un planning de formation ;
- identifier les services concernés par la lutte contre la cybercriminalité ;
- mettre en place les critères de sélection des agents ;
- sélectionner et envoyer les 30 policiers en formation selon le planning préétabli.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de campagne de sensibilisation

Cet indicateur mesure le nombre de campagne de sensibilisation c'est le nombre de séance organisé dans les établissements pour édifier les citoyens sur la cybercriminalité ;

Indicateur 2 : Nombre de policiers former dans la lutte contre la cybercriminalité

Cet indicateur mesure le nombre de policiers former dans la lutte contre la cybercriminalité c'est le nombre de policier ayant suivi une formation sur les différentes techniques de lutte contre la cybercriminalité.

Objectif N°6 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu n °1 :** 0 manifestation avec incident
- **Résultat annuel attendu n ° 2 :** 0 bavure
- **Résultat annuel attendu n ° 3 :** 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de manifestations avec incident	nombre	0	0	0	0	0
Nombre de bavures	nombre	0	0	0	0	0
Nombre de manifestations où les forces de l'ordre ont été débordées	nombre	0	0	0	0	0

Source des données : Etat-major des Polices d'Interventions (rapports d'activités)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu n °1 : 0 manifestation avec incident :

- élaborer un calendrier de vérification d'aptitude physique et théorique aux techniques de M.O ;
- organiser des tests d'évaluation et de sélection du personnel apte à servir dans une unité M.O ;
- élaborer avec la collaboration des services compétents un calendrier de redéploiement des agents non retenus dans les unités d'interventions ;
- débiter la Formation Continue.

Résultat annuel attendu n ° 2 : 0 bavure :

- élaborer un calendrier de vérification d'aptitude physique et théorique aux techniques de M.O ;
- organiser des tests d'évaluation et de sélection du personnel apte à servir dans une unité M.O ;
- élaborer avec la collaboration des services compétents un calendrier de redéploiement des agents non retenus dans les unités d'interventions ;
- débiter la Formation Continue.

Résultat annuel attendu n ° 3 : 0 manifestation où les forces de l'ordre ont été débordées :

- élaborer un calendrier de vérification d'aptitude physique et théorique aux techniques de M.O ;
- organiser des tests d'évaluation et de sélection du personnel apte à servir dans une unité M.O ;
- élaborer avec la collaboration des services compétents un calendrier de redéploiement des agents non retenus dans les unités d'interventions ;
- débiter la Formation Continue.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de manifestations avec incident

Cet indicateur mesure le nombre de manifestation autorisé ou non par les pouvoirs publics où manifestants commettent des actes contraires à la loi (Exemple : destruction de véhicule, routes barrées, etc.).

Indicateur 2 : Nombre de bavures

Cet indicateur mesure le nombre d'actes contraires à la déontologie du métier d'agent des forces de l'ordre commis lors d'un service commandé.

Indicateur 3 : Nombre de manifestations où les forces de l'ordre ont été débordées

Cet indicateur mesure le nombre des manifestations autorisées ou non autorisée qui sont émaillées d'incidents et où la police a été débordée.

Objectif N°7 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Être parvenu à produire au minimum 600 000 cartes

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de demandeurs de CNI	nombre	69 626	50 000	50 000	50 000	50 000
Nombre des dossiers rejetés	nombre	-	1500	1500	1500	1500

Source des données : Direction du Centre National d'Etablissement de la Carte Nationale d'Identité (statistiques)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Être parvenu à produire au minimum 600 000 cartes :

- poursuivre l'enrôlement ;
- traiter les documents d'état civil reçus ;
- produire les cartes ;
- distribuer les cartes produites.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de demandeurs de CNI

Cet indicateur mesure le nombre de personne enrôlées durant 2025 pour l'établissement d'une Cartes Nationale d'Identité.

Indicateur 2 : Nombre des dossiers rejetés

Cet indicateur mesure le nombre des dossiers des personnes enrôlées et rejetés après vérifications des pièces fournis par les demandeurs durant l'année 2025.

Objectif N°8 : Mieux anticiper les évènements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu n°1 :** Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les évènements
- **Résultat annuel attendu n°2 :** Maintenir les VO à un haut niveau d'opérationnalité.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'évènements bien anticipé par les FPN	%	100	100	100	100	100
Nombre de missions ordinaires réalisées	nombre	365	365	365	365	365
Nombre de missions ordinaires réalisées sans incidents	nombre	365	265	265	265	265
Nombre de missions permanentes réalisées sans incidents	nombre	365	265	265	265	265

Source des données : Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration, la Préfecture de Police de Libreville, l'Etat-major des Polices d'Interventions et l'Unité Spéciale d'Intervention (rapports d'activités).

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu n°1 : Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les évènements :

- établir un planning de réunion COCHEF/DGDI concernant l'amélioration du circuit de l'information ;
- renforcer le personnel par le redéploiement interne DGDI ;
- maintenir la Formation continue ;
- créer une division statistique au niveau du cabinet DGDI pour les besoins de la BOP ;
- tenir un suivi des informations remontées et des interventions sur les évènements signalés ;
- analyser les évènements mal anticipés et améliorer le dispositif d'anticipation.

Résultat annuel attendu n°2 : Maintenir les VO à un haut niveau d'opérationnalité :

- organiser des sessions de formation de protection rapprochée ;
- organiser des sessions de formation de conducteur de sécurité ;
- organiser des sessions de formation sur les techniques de collecte de renseignement en milieu fermé ;
- organiser des sessions de formation sur les techniques de tir de protection ;
- organiser des stages de langues ;
- initier les agents aux techniques de natation.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'évènements bien anticipé par les FPN

Cet indicateur mesure le nombre d'évènements bien anticipé exprimé en pourcentage

Indicateur 2 : Nombre de missions ordinaires réalisées

Cet indicateur mesure le nombre de mission réalisée durant 2025

Indicateur 3 : Nombre de missions ordinaires réalisées sans incidents

Cet indicateur mesure le nombre de mission ordinaire réalisée sans incidents durant 2025

Indicateur 4 : Nombre de missions permanentes réalisées sans incidents

Cet indicateur mesure le nombre de mission permanente réalisée sans incidents durant 2025.

Objectif N°9 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Organiser 365 patrouilles le long de la baie de l'Estuaire.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de personnes refoulées / nationalité	nombre	350	300	300	300	300
Nombre de personnes reconduites/nationalité	nombre	0	300	300	300	300
Nombre de personnes expulsées / nationalité	nombre	0	200	200	200	200
Nombre de patrouilles organisées	nombre	500	400	400	400	400
Nombre d'immigrants clandestins appréhendés	nombre	65	50	50	50	50
Nombre de patrouilles avec accrochages	nombre	0	5	5	5	5

Source des données : Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (rapport d'activités)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Organiser 365 patrouilles le long de la baie de l'Estuaire :

- assurer le fonctionnement optimal des services ;
- réguler le flux migratoire aux frontières ;
- organiser les patrouilles le long des côtières de l'estuaire.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de personnes refoulées / nationalité

Cet indicateur mesure le nombre des personnes refoulées/nationalité durant l'année 2025

Indicateur 2 : Nombre de personnes reconduites/nationalité

Cet indicateur mesure le nombre de personnes reconduites à la frontière pour le compte de l'année 2025

Indicateur 3 : Nombre de personnes expulsées / nationalité

Cet indicateur mesure le nombre de personnes expulsées/nationalité à la frontière durant l'année 2025

Indicateur 4 : Nombre de patrouilles organisées

Cet indicateur mesure le nombre de ronde effectuée par un détachement de police des policiers en services à la Direction Générale de la Documentation, qui a pour but la surveillance, la prévention et la répression des désordres et de certains délits organisés durant l'année 2025.

Indicateur 5 : Nombre d'immigrants clandestins appréhendés

Cet indicateur mesure le nombre de personnes ayants passées illégalement la frontière gabonaise et par la suite arrêtées, durant l'année 2025.

Indicateur 6 : Nombre de patrouilles avec accrochages

Cet indicateur mesure le nombre de ronde effectuée, avec arrestation, par un détachement des policiers en services à la Direction Générale de la Documentation, qui a pour but la surveillance, la prévention et la répression des désordres et de certains délits organisés durant l'année 2025.

Objectif N°10 : Doter d'ici à 2025 l'ensemble des policiers de deux (02) tenues

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Doter 8 000 Policiers

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Policiers dotés d'une tenue de ville	Nombre	300	8000	8000	N/C	N/C
Nombre de Policiers dotés d'une tenue camouflée	Nombre	850	8000	8000	N/C	N/C

Source des données : Direction Générale de la Logistique

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : Doter 8 000 Policiers :

- identifier les fournisseurs ;
- apprêter l'ouverture du dossier d'appel d'offre ;
- lancer les appels d'offres ;
- établir les conventions ;
- suivre les dossiers de dépenses ;
- réceptionner les commandes ;
- distribuer les tenues.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de Policiers dotés d'une tenue de ville

Cet indicateur mesure le nombre des policiers dotés d'une tenue de ville par la Direction Générale de la Logistique durant l'année 2025.

Indicateur 2 : Nombre de Policiers dotés d'une tenue camouflée

Cet indicateur mesure le nombre des policiers doté d'une tenue camouflée par la Direction Générale de la Logistique durant l'année 2025.

Objectif N°11 : Redynamiser la formation initiale et continue

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Avoir des policiers formés répondant aux besoins sécuritaires

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de mise en œuvre du plan de formation des formateurs et du développement de la formation continue au sein des unités	%	130	100	N/C	N/C	N/C

Source des données : La Direction Générale des Operations et la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : Avoir des policiers formés répondant aux besoins sécuritaires :

- recycler les Formateurs ;
- organiser des formations continues et de perfectionnement (OPJ-MO-PJ-STUP-GA-Langue Anglaise-Sante-Sport-Nautique-Police Scientifique-Motards-Conducteurs d'Engins et autres).

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Taux de mise en œuvre du plan de formation des formateurs et du développement de la formation continue au sein des unités.

Cet indicateur mesure le pourcentage des travaux réalisés visant à mettre en œuvre le plan de formation des formateurs et du développement de la formation continue au sein des unités durant l'année 2025.

Objectif N°12 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et FDS.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de sessions de formation en commun	nombre	0	6	6	6	N/C
Nombre d'exercices d'entraînement en commun	nombre	0	8	8	8	6
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	70	100	100	100	8
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	nombre	10	20	20	20	100

Source des données : Police – Gendarmerie (statistiques)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et FDS :

- initier des opérations conjointes de sécurisation des communes de Libreville, Owendo et Akanda ;
- intensifier des patrouilles mixtes de contrôle des débits de boissons ;
- initier une opération de déguerpissement des squatters de Minkebe ;
- organiser la Journée Nationale de la Défense ;
- mutualiser les Forces lors des opérations de maintien et/ou de rétablissement de l'ordre ;
- sécuriser le match Gabon-Lesotho ;
- sécuriser le Marathon du Gabon.

s

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de sessions de formation en commun

Cet indicateur mesure le nombre de séances de formation en commun entre la Gendarmerie Nationale et les Forces de Police Nationale.

Indicateur 2 : Nombre d'exercices d'entraînement en commun

Cet indicateur mesure le nombre d'activités conjointes entre la Gendarmerie Nationale et les Forces de Police Nationale

Indicateur 3 : Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville

Cet indicateur mesure le niveau de mise en marche du PC commun à Libreville exprimé en pourcentage.

Indicateur 4 : Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain

Cet indicateur mesure le nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain réalisé de façon conjointe entre la Police Nationale et les FDS durant l'année 2025.

Objectif N°13 : Augmenter les effectifs en vue d'un redéploiement rationnel sur l'ensemble du territoire national d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Redéployer 656 policiers à l'intérieur du pays.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'agents redéployés	nombre	400	656	656	656	20

Source des données : La Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu : Redéployer 656 policiers à l'intérieur du pays :

- produire les fiches de recensement ;
- élaborer le calendrier de déploiement et de collecte des données ;
- collecter les données par les agents de la DGOP ;
- exploiter les données/Redéploiement par la commission de mutations.

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Nombre d'agents redéployés.

Cet indicateur mesure le nombre d'agents redéployés dans les unités opérationnelles durant l'année 2025.

Objectif N°14 : Lutter avec détermination contre le trafic de drogue d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat annuel attendu : Être parvenu à nettoyer 03 zones de ventes de drogue sur l'ensemble du territoire national.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de foyers nettoyés	nombre	20	20	20	20	N/C
Nombre de dealers interpellés	nombre	500	150	150	150	656
Nombre de réseaux démantelés	nombre	365	350	350	350	20

Source des données : Direction Générale de l'Office Central de Lutte-Anti-Drogue (OCLAD) (rapports d'activités)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : Être parvenu à nettoyer 03 zones de ventes de drogue sur l'ensemble du territoire national :

- mettre à jour la cartographie criminogène de chaque ville ;
- identifier les 3 zones de ventes de drogue à nettoyer ;
- élaborer une stratégie et une programmation d'interventions sur les zones identifiées ;
- procéder au nettoyage de ces 3 zones de ventes identifiées.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de foyers nettoyés

Cet indicateur mesure le nombre de foyers ou de zones de consommation de drogue qui ont subi des opérations ponctuelles

Indicateur 2 : Nombre de dealers interpellés

Cet indicateur mesure le nombre de trafiquants et revendeurs de drogues qui ont été interpellés durant l'année 2025

Indicateur 3 : Nombre de réseaux démantelés

Cet indicateur mesure le nombre de groupes constitués autour d'un trafiquant de drogue qui a des acheteurs locaux

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
26.864.1: Protection des personnes et des biens et des parcs nationaux	86 845 447	86 845 447	-	86 845 447	328 500 000	328 500 000	86 845 447	86 845 447	-	86 845 447	328 500 000	328 500 000
Titre 1. Charges financières de la dette												
Titre 2. Dépenses de personnel												
Titre 3. Dépenses de biens et services	86 845 447	86 845 447		86 845 447	328 500 000	328 500 000	86 845 447	86 845 447		86 845 447	328 500 000	328 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert												
Titre 5. Dépenses d'investissement												
Titre 6. Autres dépenses												
26.864.2: Maintien et rétablissement de l'ordre public	28 989 067	28 989 067	-	28 989 067	581 622 400	581 622 400	28 989 067	28 989 067	-	28 989 067	581 622 400	581 622 400
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 989 067	28 989 067	-	28 989 067	581 622 400	581 622 400	28 989 067	28 989 067	-	28 989 067	581 622 400	581 622 400
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.864.3: Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)	210 885 483	210 885 483	-	210 885 483	753 085 302	753 085 302	210 885 483	210 885 483	-	210 885 483	753 085 302	753 085 302
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	160 885 483	160 885 483	-	160 885 483	738 694 900	738 694 900	160 885 483	160 885 483	-	160 885 483	738 694 900	738 694 900
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	14 390 402	14 390 402	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	14 390 402	14 390 402
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.864.4: Sécurité routière	35 662 004	35 662 004	-	35 662 004	32 000 000	32 000 000	35 662 004	35 662 004	-	35 662 004	32 000 000	32 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 662 004	35 662 004	-	35 662 004	32 000 000	32 000 000	35 662 004	35 662 004	-	35 662 004	32 000 000	32 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
26.864.5: Carte Nationale d'Identité	2 072 534 230	33 534 230	-	33 534 230	6 010 000 000	6 010 000 000	2 072 534 230	33 534 230	-	33 534 230	6 010 000 000	6 010 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 072 534 230	33 534 230	-	33 534 230	6 010 000 000	6 010 000 000	2 072 534 230	33 534 230	-	33 534 230	6 010 000 000	6 010 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.864.6: Vie du policier	52 838 138 079	62 210 312 665	-	62 210 312 665	62 437 019 148	62 437 019 148	52 838 138 079	62 210 312 665	-	62 210 312 665	62 437 019 148	62 437 019 148
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	52 040 141 139	60 453 315 725	-	60 453 315 725	60 561 419 148	60 561 419 148	52 040 141 139	60 453 315 725	-	60 453 315 725	60 561 419 148	60 561 419 148
Titre 3. Dépenses de biens et services	797 996 940	836 996 940	-	836 996 940	1 875 600 000	1 875 600 000	797 996 940	836 996 940	-	836 996 940	1 875 600 000	1 875 600 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	920 000 000	-	920 000 000	-	-	-	920 000 000	-	920 000 000	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.864.7: Gestion des émi-immigrations	165 343 319	153 408 742	-	153 408 742	135 000 000	135 000 001	165 343 319	153 408 742	-	153 408 742	135 000 000	135 000 001
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	120 038 000	108 103 423	-	108 103 423	108 103 423	108 103 423	120 038 000	108 103 423	-	108 103 423	108 103 423	108 103 423
Titre 3. Dépenses de biens et services	45 305 319	45 305 319	-	45 305 319	26 896 577	26 896 578	45 305 319	45 305 319	-	45 305 319	26 896 577	26 896 578
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26.864.8: Renseignements généraux	110 781 510	110 781 510	-	110 781 510	178 062 500	178 062 500	110 781 510	110 781 510	-	110 781 510	178 062 500	178 062 500
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	110 781 510	110 781 510	-	110 781 510	178 062 500	178 062 500	110 781 510	110 781 510	-	110 781 510	178 062 500	178 062 500
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Police Nationale	55 549 179 139	62 870 419 148	-	62 870 419 148	70 455 289 350	70 455 289 351	55 549 179 139	62 870 419 148	-	62 870 419 148	70 455 289 350	70 455 289 351
Titre 2. Dépenses de personnel	52 160 179 139	60 561 419 148	-	60 561 419 148	60 669 522 571	60 669 522 571	52 160 179 139	60 561 419 148	-	60 561 419 148	60 669 522 571	60 669 522 571
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 339 000 000	1 339 000 000	-	1 339 000 000	9 771 376 377	9 771 376 378	3 339 000 000	1 339 000 000	-	1 339 000 000	9 771 376 377	9 771 376 378
Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	14 390 402	14 390 402	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	14 390 402	14 390 402
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	920 000 000	-	920 000 000	-	-	-	920 000 000	-	920 000 000	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A						
Catégorie B						
Catégorie C						
Main d'œuvre non permanente						
Total pour les emplois de l'administration						

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

	Effectifs		
Emplois rémunérés	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxx			
Opérateur 2 : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Opérateur x : xxxxxxxxxxxxxx			
Emplois rémunérés par le programme (solde)			
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)			
Total pour l'opérateur xxxxxxxxxxxxxx			
Total pour le programme			

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)						
Catégorie B (s3)						
Catégorie C (s4)						
Main d'œuvre non permanente (t)						
Emplois des opérateurs (u)						
Total pour le programme = s + t + u						

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

La justification par action et par titre est faite par activité. Une activité peut regrouper différentes titres (et natures) de dépenses. La rubrique observation permet d'apporter des détails supplémentaires sur la répartition de crédits.

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N°1 : Protection des personnes et des biens			158 259 127	158 259 127	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°1 : Patrouiller et Surveiller la voie publique			138 259 127	138 259 127	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	-		0	0	
Dépenses obligatoires	-		0	0	
Titre 3: Biens et services	-		138 259 127	138 259 127	
Dépenses obligatoires	-		0	0	
Dépenses Indispensables			138 259 127	138 259 127	
Boulangerie	09 services		9 000 000	9 000 000	
Carburant véhicules	32 services		59 000 000	59 000 000	
Entretien et réparation véhicules divers	24 services		18 000 000	18 000 000	
Fournitures et entretien équipement administratifs	28 services		12 500 000	12 500 000	
Fournitures de bureaux diverses	32 services		12 500 000	12 500 000	
Fournitures informatiques	10 services		8 759 127	8 759 127	
Papeterie	32 services		5 500 000	5 500 000	
Produits alimentaires divers	24 services		13 000 000	13 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: Investissement	-				
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°2 : Lutter contre la petite et moyenne délinquance			20 000 000	20 000 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)	-		0	0	
Dépenses obligatoires	-		0	0	
Titre 3: Biens et services	-		20 000 000	20 000 000	
Dépenses obligatoires	-		0	0	
Dépenses Indispensables			20 000 000	20 000 000	
Carburant véhicules divers	01 service		3 000 000	3 000 000	
Entretien et réparations -véhicules divers	01 service		5 000 000	5 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	01 service		1 000 000	1 000 000	
Papeterie	01 service		2 000 000	2 000 000	
Produits alimentaires divers	01 service		9 000 000	9 000 000	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: investissement			0	0	
Action N°2 : Maintien et rétablissement de l'Ordre Public			52 827 001	52 827 001	
Activité régalienne/activités ponctuelles : Assurer le jalonnement et la canalisation des foules			52 827 001	52 827 001	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Titre 3: Biens et services			52 827 001	52 827 001	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			52 827 001	52 827 001	
Boulangerie Pâtisserie	01 service		1 000 000	1 000 000	
Carburant véhicules divers	04 services		15 327 001	15 327 001	
E & R - Instrument musique	01 service		1 000 000	1 000 000	
Entretien et réparations -véhicules divers	03 services		15 000 000	15 000 000	
FE-bâtiment et équipements administratif	02 services		2 000 000	2 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	05 services		5 000 000	5 000 000	
Papeterie	04 services		1 000 000	1 000 000	
Produit alimentaire divers	03 services		9 000 000	9 000 000	
Alimentation pour chien	01 service		1 000 000	1 000 000	
Consommables médicaux	01 service		1 000 000	1 000 000	
Médicaments	01 service		1 500 000	1 500 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Titre 5 : investissement					
Dépenses obligatoires			0	0	
Action N°3 : Lutte contre le grand banditisme			343 182 852	343 182 852	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°1 : Lutter contre les faits constitutifs d'infractions de droit commun, protéger les bonnes mœurs et enquêter sur les infractions économique et financier.			212 000 000	212 000 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			212 000 000	212 000 000	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			212 000 000	212 000 000	
Produit entretien armement	01 service		1 000 000	1 000 000	
Carburant véhicules divers	14 services		42 000 000	42 000 000	
Consommable techniques	01 service		34 700 000	34 700 000	
E & R – équipement informatique	02 services		7 000 000	7 000 000	
E & R – équipement de bureaux	01 service		2 000 000	2 000 000	
Entretien et réparations -véhicules divers	13 services		13 000 000	13 000 000	
Equipements de Protection Individuelle	01 service		15 000 000	15 000 000	
FE - bâtiments et équipement adminisratifs	14 services		14 000 000	14 000 000	
Fonds spéciaux (Police Nationale)	04 services		20 000 000	20 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	14 services		14 000 000	14 000 000	
Fournitures informatiques	04 services		4 000 000	4 000 000	
Frais de déplacement au Gabon	02 services		6 500 000	6 500 000	
Frais de missions au Gabon	03 services		12 000 000	12 000 000	
Gestion des déchets toxiques	01 service		1 500 000	1 500 000	
Layettes et divers	01 service		1 000 000	1 000 000	
Lits et matelas	01 service		300 000	300 000	
Pain	03 services		3 000 000	3 000 000	
Papeterie	13 services		13 000 000	13 000 000	
Produits alimentaires divers	04 services		8 000 000	8 000 000	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Autres dépenses	0		0	0	
Titre 4: Transferts	0		0	0	
Dépenses obligatoires	0		0	0	
Dépenses Indispensables	0		0	0	
Autres dépenses	0		0	0	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°2 :Lutter contre la culture, la détention, la conservation, la vente, le trafic, l'usage des produits stupéfiants, ainsi que des substances psychotropes et Former, sensibiliser les populations sur les méfaits de la consommation des drogues et produits assimilés.			58 000 000	58 000 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			58 000 000	58 000 000	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			58 000 000	58 000 000	
Carburant – véhicules de fonction	03 service		3 000 000	3 000 000	
Carburant - véhicules divers	13 services		24 000 000	24 000 000	
Entretien et réparations -véhicules divers	01 service		1 000 000	1 000 000	
FE - bâtiments et équipement administratifs	01 service		1 000 000	1 000 000	
Fonds spéciaux (Police Nationale)	13 services		8 000 000	8 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	03 services		1 500 000	1 500 000	
Fournitures informatiques	01 service		1 000 000	1 000 000	
Papeterie	13 services		13 000 000	13 000 000	
Produits alimentaires divers	11 services		5 500 000	5 500 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°3:Assurer, sur l'ensemble du territoire national, les missions dévolues au Bureau Central National INTERPOL et au Bureau de Liaison National d'AFRIPOL créés respectivement par les Statuts de l'Organisation Internationale de Police Criminelle-INTERPOL et du Mécanisme de Coopération Policière de l'Union Africaine.			73 182 852	73 182 852	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			23 182 852	23 182 852	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			23 182 852	23 182 852	
Carburant - véhicules divers	02 services		5 340 000	5 340 000	
E & R – équipement informatique	01 service		200 000	200 000	
FE - bâtiments et équipement administratifs	02 services		800 000	800 000	
Fonds spéciaux (Police Nationale)	01 service		500 000	500 000	
Fournitures de bureaux diverses	02 services		2 000 000	11 122 500	
Frais de missions hors du Gabon	01 service		4 820 000	4 820 000	
Missions et conférences	01 service		5 700 000	5 700 000	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Papeterie	01 service		3 822 852	5 000j0 000	
Titre 4: Transferts			50 000 000	50 000 000	
Dépenses obligatoires			50 000 000	50 000 000	
Subventions	01 service		50 000 000	50 000 000	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Action 4 : Sécurité Routière			64 987 144	32 000 000	
Activités régalienne/activité ponctuelle : Assurer la régulation du trafic routier et lutter contre la délinquance routière			64 987 144	64 987 144	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			64 987 144	64 987 144	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			64 987 144	64 987 144	
Papeterie	01 service		6 000 000	6 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	01 service		5 000 000	5 000 000	
Boulangerie, pâtisserie	01 service		1 000 000	1 000 000	
Entretien et réparation véhicules divers	01 service		16 987 144	16 987 144	
Produits alimentaires divers	01 service		1 000 000	1 000 000	
Carburant - véhicules divers	01 service		35 000 000	35 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Action 5 : Carte Nationale d'Identité			2 061 109 685	2 061 109 685	
Activités régaliennes/activités ponctuelles : Collecter, enrôler, vérifier, établir et renouveler la CNI			2 061 109 685	2 061 109 685	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			2 061 109 685	2 061 109 685	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			2 061 109 685	2 061 109 685	
E & R – équipement informatique	01 service		15 000 000	15 000 000	
Fournitures informatiques	01 service		11 109 685	11 109 685	
Papeterie	01 service		15 000 000	15 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	01 service		10 000 000	10 000 000	
Carburant - véhicules divers	01 service		10 000 000	10 000 000	
Equipement et solution d'impression (CNI)	01 service		2 000 000 000	2 000 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: investissement			0	0	
Action 6 : Vie du policier			89 923 517 741	89 923 517 741	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°1 :Veiller à la bonne exécution des missions des Forces de Police Nationale			138 247 307	138 247 307	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			138 247 307	138 247 307	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			138 247 307	138 247 307	
Carburant – véhicules de fonction	04 services		17 500 000	17 500 000	
Carburant - véhicules divers	05 services		10 747 307	10 747 307	
Consommables médicaux	01 service		5 000 000	5 000 000	
E & R – équipement informatique	02 services		3 000 000	3 000 000	
E & R – véhicules de fonction	05 services		15 000 000	15 000 000	
E & R véhicule divers	01 service		1 000 000	1 000 000	
FE - bâtiments et équipement administratifs	02 services		4 000 000	4 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	06 services		6 000 000	6 000 000	
Frais de déplacements hors du Gabon	03 services		30 000 000	30 000 000	
Frais de missions hors du Gabon	03 services		30 000 000	30 000 000	
Médicaments	01 service		10 000 000	10 000 000	
Papeterie	06 services		6 000 000	6 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépense			0	0	
Titre 5: investissement			0	0	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°2 :Assurer la gestion administrative des personnels des Forces de Police Nationale, en liaison avec les autres institutions et administrations compétentes			88 469 321 780	88 469 321 780	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			88 469 321 780	88 469 321 780	
Dépenses obligatoires			88 469 321 780	88 469 321 780	
Titre 3: Biens et services			71 300 000	71 300 000	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			71 300 000	71 300 000	
Carburant - véhicules divers	04 services		23 000 000	23 000 000	
E & R – batiment administratif	03 services		3 000 000	3 000 000	
E & R – véhicule divers	04 services		13 000 000	13 000 000	
E &R – véhicules de fonction	01 service		3 400 000	3 400 000	
Fournitures de bureaux diverses	04 services		14 400 000	14 400 000	
Fournitures informatiques	01 service		1 000 000	1 000 000	
Papeterie	04 services		13 500 000	13 500 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: investissement			0	0	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N° 3 :Concevoir et élaborer les stratégies opérationnelles et en assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre			158 300 000	158 300 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			158 300 000	158 300 000	
Dépenses obligatoires			5 000 000	5 000 000	
Convention nettoyage-stades	01 service		5 000 000	5 000 000	
Dépenses Indispensables			153 300 000	153 300 000	
Autres	04 services		7 000 000	7 000 000	
Carburant - véhicules divers	07 services		41 000 000	41 000 000	
E & R – équipement informatique	01 service		5 000 000	5 000 000	
E &R – véhicules de fonction	01 service		3 400 000	3 400 000	
Entretien et réparations -véhicules divers	02 services		14 000 000	14 000 000	
FE - bâtiments et équipement administratifs	01 service		6 000 000	6 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	06 services		23 400 000	23 400 000	
Fournitures sportives	01 service		2 000 000	2 000 000	
Frais scolarité	01 service		12 500 000	12 500 000	
Papeterie	06 services		21 000 000	21 000 000	
SPG – Enseignement	01 service		18 000 000	18 000 000	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: Investissement			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Activités régaliennes/activités ponctuelles N°4 :Gérer l'équipement, les infrastructures et les moyens financiers des Forces de Police Nationale			1 086 348 654	1 086 348 654	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			1 086 348 654	1 086 348 654	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			1 086 348 654	1 086 348 654	
Alimentation	01 service		100 000 000	100 000 000	
Carburant-véhicules divers	05 services		200 000 000	200 000 000	
E & R – clim. de bureaux et bât. Administratifs	05 services		74 000 000	74 000 000	
E & R - Véhicules divers	05 services		50 000 000	50 000 000	
Fournitures de bureaux diverses	04 services		12 848 654	12 848 654	
Fournitures informatiques	01 service		5 000 000	5 000 000	
Frais de déplacement	01 service		50 000 000	50 000 000	
Frais de mission	03 services		41 000 000	41 000 000	
Frais de transit et dédouanement	01 service		25 000 000	25 000 000	
Fret maritime	01 service		15 000 000	15 000 000	
Habillement	01 service		500 000 000	500 000 000	
Papeterie	04 services		13 500 000	13 500 000	
Autres dépenses			0	0	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: investissement					
Autres dépenses			0	0	
Action 7 : Emi-Immigration			190 663 653	135 000 000	
Activités régaliennes/activités ponctuelles : Réguler les flux migratoires, établir les passeports et délivrer les titres de séjour			190 663 653	135 000 000	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			190 663 653	190 663 653	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			190 663 653	190 663 653	
Carburant – véhicules de fonction	08 services		8 281 250	8 281 250	
Carburant - véhicules divers	08 services		8 750 000	8 750 000	
Déplacements autres- internationaux	01 service		7 812 500	7 812 500	
Entretien et réparation des embarcations diverses	01 service		3 125 000	3 125 000	
Entretien et réparation des véhicules divers	08 services		16 913 653	16 913 653	
Entretien et réparation équipements informatiques	01 service		16 250 000	16 250 000	
Fournitures de bureaux diverses	08 services		9 843 750	9 843 750	
Fournitures informatiques	08 services		23 281 250	23 281 250	
Frais de missions intérieures du pays	04 services		17 187 500	17 187 500	
Frais de rapatriement	01 service		26 250 000	26 250 000	
Frais des déplacements	02 services		15 312 500	15 312 500	
Frais des soins médicaux	02 services		9 687 500	9 687 500	
Papeterie	08 services		13 906 250	13 906 250	
Produits alimentaires divers	08 services		14 062 500	14 062 500	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: investissement			0	0	
Action 8 : Renseignements			201 877 998	178 062 500	
Activités régaliennes/activités ponctuelles : Recueillir, centraliser toutes les informations sur la sécurité du territoire, des institutions et de l'économie nationale et Garantir la sûreté de l'Etat et agir préventivement contre toute menace intérieure ou extérieure.			201 887 998	178 062 500	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Titre 3: Biens et services			201 877 998	201 877 998	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			201 877 998	201 877 998	
Carburant-véhicules de fonction	11 services		14 687 500	14 687 500	
Carburant-véhicules divers	10 services		22 187 500	12 187 500	

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Entretien et réparation des véhicules divers	11 services		25 875 000	25 875 000	
E & R équipement informatiques	01 service		8 815 498	5 000 000	
E & R des clim et bâtiments	01 service		4 687 500	4 687 500	
Fournitures de bureau diverses	11 services		14 218 750	14 218 750	
Fournitures informatiques	10 services		17 500 000	17 500 000	
Frais de missions intérieures du pays	10 services		42 812 500	42 812 500	
Frais de missions hors du pays	01 service		17 812 500	7 812 500	
Papeterie	11 services		18 125 000	18 125 000	
Produits alimentaires divers	11 services		15 156 250	15 156 250	
Autres dépenses			0	0	
Titre 4: Transferts			0	0	
Dépenses obligatoires			0	0	
Dépenses Indispensables			0	0	
Autres dépenses			0	0	
Titre 5: investissement			0	0	
Total programme			92 996 425 201	92 996 425 201	

RATTACHEMENT DES SERVICES

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services
26.864 :Police Nationale	A1 :Unités Opérationnelles	K1 : Sécurité publique et routière	4251	Préfectures de Police de Libreville.
		K2 : Maintien et rétablissement de l'ordre	4251	Etat-major des Polices d'Intervention
		K3 : Affaires Criminelles	4251	Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires sans les antennes
		K4 : Lutte contre les stupéfiants	4251	Direction Générale de l'Office Central de Lutte Anti-Drogue sans les antennes
		K5 : Commissariat de NTOUM	2105	Commissariat de Ntoun
		K6 : Antenne PJ NTOUM	2105	Antenne PJ Ntoun
		K7 : Antenne OCLAD NTOUM	2105	Antenne OCLAD Ntoun
		K8 : Unité Spéciale d'Intervention	4251	Unité Spéciale d'Intervention
		K9 Sécurité Publique	4251	Direction de la Sécurité Publique
		L1 Direction Nationale INTERPOL	4251	Direction Nationale Interpol
		L2 Direction Nationale AFRIPOL	4251	Direction Nationale Afripol
	A2 :Unités d'Appui	K1 : Ressources humaines	4251	Direction Générale de l'Organisation et des Personnels
		K2 : Formation	4251	Direction Générale des Opérations
		K3 : Moyens	4251	Cabinet du Commandant en Chef et services rattachés, Cabinets Cochefs en second, Direction Générale de la Logistique
		K4 : Soutien Logistique	4251	Direction Générale de la Logistique
		K7 : Direction de l'Ecole Nationale de Police	4251	Direction de l'Ecole Nationale de Police
		L1:Affaires Sociales	4251	Direction des Affaires Sociales
		L2 :Gestion du Personnel	4251	Direction de l'Organisation et des Personnels
		L3 :Gestion des Archives	4251	Direction de l'Informatique et des Archives
		L4 :Gestion des Opérations	4251	Direction des Opérations
		L5 :Direction des Plans et Emplois	4251	Direction des Plans et Emplois
		L6 :Gestion des stages	4251	Direction d'Instruction et des Stages
		L7:Gestion du PC	4251	Centre Opérationnel de Commandement de Coordination et d'Alerte
	A3 :Emi-Immigration	K1 : Coordination générale	4112	Direction Administrative et Financière
		K2 : Renseignement	4112	Direction de la Documentation Intérieure
		K3 : Emi-Immigration	4112	Direction de la Gestion de l'Emi- Immigration
		K4 : Antenne DGDI France	3050	Antenne DGDI France
		K5 : Antenne DGDI Congo-Brazzaville	3013	Antenne DGDI Congo-Brazzaville
		K6 : Antenne DGDI Cameroun	3010	Antenne DGDI Cameroun
	A4 :Services Déconcentrés	K1 : Coordination des services déconcentrés	4251	Cabinet du Chef d'Etat-major des Polices Urbaines
		K2 : CIAT/FCV/MDA/MNA/Ombélé	2200	CIAT/FCV/MDA/MNA/Ombélé
		K3 : DGDI/Haut-Ogooué	2200	Antenne DGDI Haut-Ogooué
		K4 : OCLAD/Haut-Ogooué	2200	Antenne OCLAD Haut-Ogooué
		K5 : EMPIJ / Haut-Ogooué	2200	Antenne PJ Haut- Ogooué
		K6 : CIAT Koula-Moutou	2700	CIAT Koula-Moutou
		K7 : DGDI/Ogooué-Lolo	2700	Antenne DGDI Ogooué-Lolo
		K8 : OCLAD / Ogooué-Lolo	2700	Antenne OCLAD Ogooué-Lolo
		K9 : EMPIJ / Ogooué-Lolo	2700	Antenne PJ Ogooué-Lolo
		L1 : EMPIJ/Franceville - Koula-Moutou	2200	Direction Régionale des Polices Urbaines Sud-Est
		L2 : Appui Sud-est	2200	Direction Régionale des Polices Urbaines Sud-Est
		L3 : CIAT/Mouila	2400	CIAT Mouila
		L4 : DGDI/Ngounié	2400	Antenne DGDI Ngounié
		L5 : OCLAD / Ngounié	2400	Antenne OCLAD Ngounié
		L6 : EMPIJ / Ngounié	2400	Antenne PJ Ngounié
		L7 : CIAT/Tchibanga	2500	CIAT Tchibanga
		L8 : DGDI/Nyanga	2500	Antenne DGDI Nyanga
		L9 : OCLAD / Nyanga	2500	Antenne OCLAD Nyanga
		M1 : EMPIJ/Nyanga	2500	Antenne PJ Nyanga
		M2 : EMPI Sud (Mouila-Tchibanga)	2400	Direction Régionale des Polices Urbaines zone Sud
		M3 : Appui Sud	2400	Direction Régionale des Polices Urbaines zone Sud
		M4 : CIAT/CENTRAL-ISAAC	2300	CIAT Central/ISAAC
		M5 : DGDI/Moyen-Ogooué	2300	Antenne DGDI Moyen-Ogooué

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services
		M6 : OCLAD Lambaréné	2300	Antenne OCLAD Lambaréné
		M7 : Antenne PJ Lambaréné	2300	Antenne PJ Lambaréné
		M8 : CIAT/CENTRAL - Grand Village	2800	CIAT Central-Grand village
		M9 : DGDI/Ogooué-Maritime	2800	Antenne DGDI Ogooué Maritime
		N1 : OCLAD Port-Gentil	2800	Antenne OCLAD Port-Gentil
		N2 : EMPIJ/ Antenne PJ Port-Gentil	2800	Antenne PJ Port Gentil
		N3 : EMPI Port-Gentil-Lambaréné	2800	Direction Régionale des Polices Urbaines zone Centre Ouest
		N4 : Appui Port-Gentil	2800	Direction Régionale des Polices Urbaines zone Centre Ouest
		N5 : CIAT / Makokou	2600	CIAT Makokou
		N6 : DGDI / Antenne Makokou	2600	Antenne DGDI Makokou
		N7 : OCLAD / Antenne Makokou	2600	Antenne OCLAD Makokou
		N8 : EMPIJ Antenne / Makokou	2600	Antenne PJ Makokou
		N9 : CIAT/OYEM	2900	CIAT Oyem
		O1 : DGDI / Antenne OYEM	2900	Antenne DGDI Oyem
		O2 : OCLAD / Antenne OYEM	2900	Antenne OCLAD Oyem
		O3 : Antenne PJ OYEM	2900	Antenne PJ Oyem
		O4 : EMPI OYEM/ Makokou	2900	Direction Régionale des Polices Urbaines zone Nord
		O5 : Appui OYEM	2900	Direction Régionale des Polices Urbaines zone Nord
		O6 : OCLAD Antenne Bitam	2901	Antenne OCLAD Bitam
		O7 : EMPIJ Antenne Bitam	2901	Antenne PJ Bitam
		O8 : CIAT Bitam	2901	CIAT Bitam